

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Dimanche 18 Août 2013 - 11 Choual 1434 - N° 353 - Première année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

MÉTÉO
30° : ALGER
33° : TAMANRASSET
p. 2

www.dknews-dz.com

Les news

Le Président Bouteflika présente ses condoléances à la famille de Me Vergès



Page 24

**ADRAR
ACCORD POUR METTRE FIN AU CONFLIT TRIBAL À BORDJ BADJI-MOKHTAR**

Page 3

LA COHÉSION NATIONALE UN PRINCIPE MAJEUR

Saïd Abjaoui

Le président de la République a reçu en audience de travail le Premier ministre avant que celui-ci ne se rende dans la wilaya de Jijel et lui avait donné des instructions. Le lendemain, il a reçu en audience de travail le chef d'état-major de l'ANP pour lui transmettre ses instructions notamment pour les questions de défense et de sécurité. En marge de la visite de travail qu'a effectuée le Premier ministre dans la wilaya de Jijel « parsemée de chantiers », celui-ci, lors de sa rencontre avec la société civile, s'est appesanti sur la sécurité nationale et la souveraineté nationale. « L'Algérie saura faire face à toute tentative visant à lui porter atteinte ». Cette déclaration est à rapprocher des instructions données par le président de la République au chef d'état-major de l'ANP qu'il avait reçu en audience.

Pages 4-5



Coup d'accélérateur aux grands projets structurants

SELLAL MAINTIENT LA «PRESSION»



Page 3

DÉPASSEMENT DES DÉLAIIS DE REALISATION DES PROJETS AADL ET LPP

Tebboune met en garde



Page 3

SCIENCE et VIE

LES TROUBLES DE L'ÉLOCUTION CHEZ L'ENFANT

Pages 12-13

HISTOIRE

ASSIMILATION ET RACISME
Un dilemme pour le colonialisme

Pages 10-11

FOOTBALL

COUPE DE LA CAF CE SOIR À 20 HEURES,
FUS RABAT-ES SÉTIF
Victoire impérative pour l'Aigle noir

P. 24

JUSTICE

SIDI AÏCH
Une bande de malfaiteurs sous les verrous

Page 9



MÉTÉO

Régions Nord : 30° à Alger

• Temps partiellement nuageux et pré-orageux notamment vers les régions de l'intérieur avec débordement de cellules orageuses vers les régions du littoral en cours d'après-midi/soirée.

Les vents seront faibles à modérés (15/30 km/h). La mer sera belle localement peu agitée.

Régions Sud : 33° à Tamanrasset

• Temps chaud et ensoleillé avec localement activité pluvio-orageuse en soirée vers l'Extrême sud et les massifs du Hoggar/Tassili. Les vents seront variables modérés (20/30 km/h) avec localement chasse-sable.

Alger	max	30°	min	21°
Oran	max	31°	min	21°
Annaba	max	30°	min	21°
Béjaïa	max	33°	min	21°
Tamanrasset	max	35°	min	24°



20 Août
Journée
du moudjahid

Le Pr Amer Rekheila invité demain à 11h du Forum d'Echaâb

Dans le cadre de la commémoration de la Journée nationale du moudjahid qui coïncide avec le 20 août de chaque année, le Forum du journal *Echaâb*, organise demain lundi à 11h en son siège (39, Rue des Martyrs Alger), une conférence-débat qui portera sur le thème «20 août 1955-20 août 1956, deux étapes marquantes de la révolution algérienne». La rencontre qui sera organisée en collaboration avec l'Union nationale des femmes algériennes (de la circonscription administrative de Sidi M'hamed), sera animée par le Dr Amer Rekheila, professeur à la faculté des sciences politiques de l'université d'Alger.

La nouvelle unité de parachutistes de la Protection civile

Le numéro 17 de la revue *El-Himaya* éditée par la direction générale de la Protection civile vient de paraître. Consacré au dispositif mis en place par la DGPC pour la sécurisation de la saison estivale, le magazine qui compte une cinquantaine de photos, consacre son édito ainsi qu'une grande partie de ses pages, au travail des unités d'intervention en matière de préparation aux situations d'urgence et de catastrophe. Il met à cet effet en évidence les manœuvres réalisées par les détachements de renfort aux premières interventions spécialisées dans le sauvetage et le déblaiement dans les wilayas de Batna, Skikda et Saïda. Ce numéro met également en exergue les efforts consentis par les éléments de la PS dans la préparation des campagnes de lutte contre les feux de forêt ainsi que la surveillance des plages et des baignades, pour lesquelles la direction générale de la Protection civile a mobilisé plus de 12 000 éléments (médecins, surveillants de baignade professionnels, plongeurs et surveillants saisonniers) au niveau des 14 villes côtières pour le bon déroulement de la saison estivale. Ajoutons à ce dispositif que la DGPC a procédé au lancement de caravanes de sensibilisation en faveur des estivants au niveau des plages pour les sensibiliser sur les dangers qu'ils peuvent rencontrer ainsi que les secours qu'ils pourraient apporter en cas d'accidents. Un volet est également consacré à la formation et la coopération intersectorielle entre la direction générale de la Protection civile et l'Armée nationale populaire. Cette collaboration s'est concrétisée dernièrement par la création de la toute première unité de sauveteurs parachutistes de la Protection civile. Ainsi une cinquantaine d'officiers de la PS formés par l'ANP composent cette toute nouvelle unité du genre. Ces derniers seront chargés d'intervenir dans les milieux difficiles d'accès, périlleux, en région montagneuse et dans les zones isolées. Pour rappel, seuls les Etats-Unis, la France et la Russie possèdent des unités de parachutistes. L'Algérie et le premier pays aux plans arabe et africain à en posséder une.

**A DÉCOUVRIR
DANS LE 17^E
NUMÉRO DE LA REVUE
EL-HIMAYA**



No comment

**LE PRÉSIDENT DE LA LFP, M. MAHFOUD KERBADJ, INVITÉ CE MATIN À 10H DU FORUM DE DK NEWS
Conférence sur la nouvelle saison footballistique 2013/2014**

Le président de la Ligue de football professionnel M. Mahfoud Kerbadj, sera ce matin à 10h, l'invité du Forum de *DK News* (3, rue du Djurdjura, face au lycée El Mokrani, Ben Aknoun). L'hôte du journal animera à cette occasion une conférence-débat qui portera sur la saison footballistique 2013/2014.



**RESSOURCES EN EAU
La Conférence de presse du DAEP et du DG de l'ADE demain à 10h au siège du ministère**

Le ministère des Ressources en eau informe que conférence de presse portant sur le bilan de l'alimentation en eau potable durant la saison estivale initialement prévue ce matin a été reportée au lundi 19 août. Le lieu et le thème de la conférence restent inchangés. Elle se tiendra comme prévu à 10h au siège du ministère à Kourba et sera animée par M. Messaoud Terra, directeur de l'alimentation en eau potable au ministère et M. Abdelkrim Mechia, directeur général de l'Algérienne des eaux.

**RÉSIDENCE
DE L'AMBASSADEUR
BRITANNIQUE, ALGER
Cérémonie d'adieu pour Jeremy Jacobson, directeur du British Council**



Son excellente l'ambassadeur du Royaume-Uni, M. Martin Roper, a organisé au cours de la semaine passée une cérémonie d'adieu à l'honneur des plus anciens membres du personnel au service du British Council, en Algérie, il s'agit de M.

Jeremy Jacobson, le directeur du centre culturel public britannique. Ce dernier est venu en Algérie en 2009 et durant sa présence il a dirigé plusieurs projets importants, notamment la formation des 1000 enseignants d'anglais du cycle moyen de plusieurs wilayas du pays. Ce soutien a permis également au British Council d'offrir aux enseignants formés l'opportunité de passer par le test de connaissances Teaching Knowledge Test (TKT) de Cambridge qui est reconnu au niveau universel, ce programme de formation de 1000 enseignants est soutenu par le ministère de l'Education. Le personnel réuni durant cette cérémonie pour remercier M. Jeremy Jacobson pour ses services car il a contribué à améliorer l'efficacité et la réputation du British Council au cours de ces dernières années, il a été avec nous, nous a dit A. Abderrahim, un jeune formateur au British Council. «Jeremy est une personne très chaleureuse et conviviale», affirme M. Abdelhafid Driss, un administrateur. Jeremy Jacobson est appelé à d'autres fonctions, et son successeur est attendu le 28 août.

**BOUIRA:
Des Singes-magot investissent le village Aguouillal**

Plus d'une centaine de singes magot, en quête de nourriture, ont investi hier le village Aguouillal, une petite localité montagneuse, située à une cinquantaine de kilomètres au nord-est de Bouira, connue pour l'abondance de sa production fruitière.

Cette espèce animale a foulé la sécheresse et le manque de nourriture en montagne pendant cet périodes, notamment à Tikiïda où une importante quantité de végétation a été ravagée par les incendies de forêt.

Cela a poussé ces primates à s'attaquer aux arbres fruitiers, notamment aux figuiers et aux grenadiers, provoquant d'énormes pertes aux agriculteurs de cette localité. L'attaque des singes a créé un climat de panique au sein des populations locales qui ne trouvent pas de moyens d'en finir avec cette menace qui plane quotidiennement sur leurs vergers, voire sur leur propre vie, selon certains. «Ils (singes) nous attaquent chaque été et printemps pour chercher de la nourriture dans nos jardins fruitiers. Et à cause de la faim, ces animaux sont devenus violents et causent de grandes pertes dans nos vergers», se plaint un citoyen du village.

SELLAL MAINTIENT LA «PRESSION» COUP D'ACCÉLÉRATEUR AUX GRANDS PROJETS STRUCTURANTS

Boualem Branki

Le coup d'accélérateur donné aux chantiers de projets de développement structurants par le Premier ministre Abdelmalek Sellal est une balise grandeur nature sur la volonté des pouvoirs publics de mener à bon port et dans les délais le programme quinquennal de développement du président.

Jeudi à Ijel, M. Sellal a confirmé que pour les pouvoirs publics, il est vital que les projets en cours de réalisation soient achevés dans les délais, d'une part, et qu'ils puissent d'autre part contribuer à l'amélioration des conditions de vie des Algériens et au développement économique.

Le Premier ministre, qui a fait un point de situation complet au chef de l'Etat sur l'Etat de la nation et les différentes initiatives pour maintenir la cadence d'un développement socio-économique soutenu, a en effet mis les bouchées doubles ces dernières semaines, en plein mois de Ramadhan, pour accélérer la réalisation des différents chantiers et projets socio-éducatifs.

Les instructions du président Bouteflika sur ce volet restent claires.

En fait, le défi actuel de M. Sellal est de maintenir un rythme de développement soutenu dans les différents secteurs, autant celui de l'habitat que de l'industrie, l'agriculture, l'enseignement, la santé, la recherche scientifique ou les TIC. Un vaste programme de développement doté d'une importante enveloppe financière, et qui doit à l'orée 2014-2015, c'est à dire dans deux ans au maximum, transfigurer beaucoup de régions du pays avec la livraison d'importants projets socio-économiques. Il en va ainsi de ces futurs grands pôles urbains à



Constantine, Alger, Oran ou Annaba, de ces nouvelles lignes ferroviaires des Hauts-Plateaux, de ces nouvelles villes, de la haute technologie et des start-up, ou de ces campus universitaires vivant pour la recherche scientifique.

Dans les grands villes du pays, les modes de transport devront par ailleurs connaître une nette évolution avec la mise en service des tramways, ce qui ne manquera pas de donner à ces entités urbaines, un visage moderne, voire futuriste.

Ce sont tous ces projets en cours de réalisation ou en voie d'achèvement que le Premier ministre s'efforce de "booster" pour que le programme de développement quinquennal du président Bouteflika soit achevé et livré dans les délais : 2010-2014.

Un objectif qui devrait autrement donner une autre configuration aux grands projets structurants de l'Algérie de demain : de nouvelles lignes de chemins de fer avec des trains ultramodernes et confortables, des universités où la recherche scientifique est une réalité, un système de santé non marginalisé et en di-

rection du peuple avec une infrastructure médicale moderne, des infrastructures routières modernes et libérant le commerce local, et, surtout, une meilleure gestion de la crise urbaine avec une plus grande offre de logements.

C'est en résumé là que se situe globalement le plan d'action du gouvernement, sans oublier le retour à la paix sociale avec la fin des conflits de travail, et, également, la paix civile avec la fin de l'insécurité et les derniers fiefs du terrorisme.

Vaste programme? Oui, si on considère que la volonté du président Bouteflika est de mettre le pays au diapason du concert des nations développées et résolument tourné vers un avenir meilleur, où les disparités sociales n'existeront plus et où le développement économique et la croissance seront soutenus par une forte demande locale.

Un objectif du reste à la mesure des grandes ambitions sociales et économiques du président, qui veut mettre le pays autant à l'abri des crises politiques qui éclatent dans la région, que du spectre de l'instabilité politique.

Un accord permettant de mettre fin au conflit tribal ayant éclaté la semaine dernière dans la commune frontalière de Bordj Badji-Mokhtar a été scellé vendredi soir entre les parties impliquées dans ces événements, a-t-on indiqué dans un communiqué des services de la wilaya d'Adrar dont l'APS a reçu hier une copie.

L'accord a été établi à l'issue d'une rencontre ayant regroupé, vendredi soir au siège de la daïra de Bordj Badji Mokhtar, des représentants des tribus arabes «Brabice» et targuie «Idnane», en présence de notables de la région et des représentants de l'Assemblée populaire communale (APC) de Bordj Badji-Mokhtar.

Les participants à cette rencontre ont indiqué, selon le communiqué, être

ADRAR

Accord pour mettre fin au conflit tribal à Bordj Badji-Mokhtar



parvenus à «un accord final pour résoudre les différends à l'origine des douloreux événements, étrangers aux principes de tolérance et de coexistence connus des habitants de la

sultat».

Les représentants des deux tribus ont appelé les sages, notables et intellectuels à «s'impliquer pour faire aboutir cette initiative et prendre part efficacement au développement et à la stabilité de la région, par fidélité au message des chouhada de la gloireuse guerre de libération».

La ville de Bordj Badji-Mokhtar avait connu un conflit tribal ayant fait 8 morts et 41 blessés, dont 6 gravement, ainsi que la dégradation et l'incendie de plusieurs biens, selon les services de la wilaya d'Adrar.

Le conflit avait éclaté suite à une tentative de vol d'un magasin ayant que la situation ne dégénère en échauffourées entre membres de deux communautés de la région, touarègue et arabe.

DÉPASSEMENT DES DÉLAIS
DE RÉALISATION DES PROJETS
AADL ET LPP

Le ministre de l'Habitat met en garde



Le ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme, Abdeldjalil Tebboune, a mis en garde hier contre le dépassement des délais de réalisation des logements de l'agence AADL et des logements promotionnels publics (LPP) fixés à 24 mois à dater du lancement des travaux.

Lors d'une visite d'inspection à deux chantiers à Ouled Fayet (Alger) chargés de la réalisation d'unités de logement formule location-vente et logements promotionnels publics, M. Tebboune a déploré le non avancement des travaux par rapport à la dernière visite effectuée début juillet en compagnie du Premier ministre, Abdelmalek Sellal.

Il a insisté, à ce propos, sur l'accélération de l'étape construction et matérialisation des projets afin de rattraper le temps perdu à travers une activité permanente (24/24) par brigade.

«Je comprends que les terrains réservés à la réalisation de ces logements nécessitent des techniques particulières et un temps supplémentaire mais je ne tolère pas que les souscripteurs aient à vivre le même épisode que celui du premier programme AADL», a-t-il martelé. D'autre part, le directeur de l'Agence nationale pour l'amélioration et le développement du logement (AADL), Elias Bendir, a imputé le retard accusé dans la réalisation des travaux à la difficulté du sol qui requiert des permis de laboratoires de contrôle technique au moment où le directeur de l'entreprise nationale de promotion immobilière (ENPI), Amar Guelati, s'est plaint des travailleurs étrangers qui reviennent des salaires plus élevés.

M. Tebboune a estimé inconcevable l'entrave des travaux par certains problèmes internes, appelant à recourir à d'autres entreprises de réalisation dans le cadre de marchés de gré à gré en cas de non-respect des engagements pris par les entreprises.

«Il est impensable que les projets restent otage d'une situation de blocage quelconque et nous irons, si nécessaire, vers la résiliation des contrats pour en conclure d'autres avec d'autres entreprises», a-t-il tenu à préciser. Il a souligné, en outre, la possibilité d'acquérir des permis exceptionnels de l'administration des Douanes avec la coordination du ministère des Finances pour accélérer l'importation des matériaux de construction et équipements indispensables à la réalisation des logements en cours de construction.

Concernant la «short-list» des entreprises de réalisation auxquelles il est possible de faire appel, M. Tebboune a annoncé que la liste définitive sera communiquée aux wilayas, offices de promotion et de gestion immobilière et toutes les instances concernées avant fin décembre. Les entreprises en charge des projets de construction pourront choisir la société appropriée en fonction de ses capacités et des coûts proposés, a-t-il poursuivi avant d'ajouter que la «short-list» permettra aussi un encadrement de l'opération de contractualisation avec les entreprises de réalisation au plan national, notamment dans les wilayas des Hauts-Plateaux.

Par ailleurs, le projet de réalisation des logements AADL d'Ouled Fayet vise la construction de 6.000 unités formule location-vente pour un délai de 24 mois pour un coût de 13,7 milliards DA.

Le projet est confié à la joint-venture algéro-italienne AICOST et la joint venture algéro-portugaise EC-Prébuild outre la société chinoise ZCIGC. Le projet de réalisation de logements promotionnels publics (LPP) d'Ouled Fayet prévoit la construction de 1.064 unités conformément à cette formule ainsi que les équipements indispensables pour un coût de 4,9 milliards DA confié à l'entreprise EC-Prébuild.

LA COHÉSION NATIONALE

Le président de la République a reçu en audience de travail le Premier ministre avant que celui-ci ne se rende dans la wilaya de Jijel et lui avait donné des instructions. Le lendemain, il a reçu en audience de travail le chef de l'état major pour lui transmettre ses instructions notamment pour les questions de défense et de sécurité.

Saïd Abjaoui

En marge de la visite de travail qu'a effectuée le Premier ministre dans la wilaya de Jijel « parsemée de chantiers », celui-ci, lors de sa rencontre avec la société civile, s'est appesanté sur la sécurité nationale et la souveraineté nationale.

« L'Algérie saura faire face à toute tentative visant à lui porter atteinte ». Cette déclaration est à rapprocher des instructions données par le président de la République au chef d'état major de l'ANP qu'il avait reçu en audience.

L'Algérie, selon le Premier ministre, « possède les moyens et les potentialités à même d'assurer sa défense ». Pour parvenir à ce niveau, il avait fallu anticiper les menaces, leur nature, adapter les parades, atteindre les objectifs de capacité fixés, opérer une montée en puissance et les réponses dans des délais raccourcis, augmenter le niveau de la maîtrise des technologies de pointe dans le cadre de la professionnalisation, assurer la parfaite cohérence des différentes armes par des manœuvres conjointes, être en mesure à tout moment et dans toutes les conditions d'intervention d'assurer la sécurité nationale. Ce sont quelques-unes des missions contenues dans le mandat confié conformément à la Constitution aux forces armées par le président de la République, chef suprême des forces armées et responsable de la Défense nationale.

Parmi les moyens, il y a la ressource humaine. Justement, Chaque fin d'année universitaire vient nous rappeler qu'il y a une dynamique de formation qui est entretenue dans les écoles militaires de tout niveau, de tout rang et de toute arme.

Un principe majeur



Des écoles militaires supérieures forment les officiers dont a besoin notre armée pour assurer à la fois la garantie de sa capacité à s'adapter aux exigences de tout combat moderne et à mener à bien la mission de sa professionnalisation.

L'Algérie n'investit pas que dans le «matériel». Elle tient compte du fait que la cohésion nationale est l'indispensable espace de mobilisation de toutes les forces disponibles, car aucun pays au monde ne peut devenir et agir comme une puissance diplomatique s'il présente des fractures internes.

La cohésion nationale est une donnée intégrée dans la politique de défense comme une donnée majeure car elle contribue énormément à réduire nos vulnérabilités face à des menaces à la fois d'ordre militaire et d'ordre immatériel, telle la subversion. Outre donc la cohésion nationale, le principal instrument de la préservation de la souveraineté nationale, de l'intégrité territoriale et de l'inviolabilité des frontières demeure bien l'institution de la Défense nationale, et son principal instrument militaire, à savoir l'armée.

Y a-t-il un seul pays au monde dont la diplomatie serait fortement influente s'il ne dispose pas de moyens de dissuasion, d'une armée capable de défendre le territoire et les populations ?

Le Premier ministre ajoute que «des puissances l'ont sollicitée pour peser de tout son poids en tant que force régionale, mais nous ne cherchons pas le leadership». Effectivement, à la base de la confiance placée par la nation en la capacité des institutions à la protéger et à ne pas la soumettre aux risques de rupture de la sécurité, il y a la parfaite cohésion entre une diplomatie qui est fondée sur la promotion de la sécurité collective et une défense engagée dans des réformes

qui lui permettent d'évoluer avec efficacité autant dans un cadre intégré que dans celui d'une autonomie d'action. Non pas que la diplomatie cultive les moyens de la coercition pour que soit donnée une

«finalité politique à l'expression de puissance», l'Algérie étant reconnue comme puissance régionale, mais, bien au contraire, elle développe la médiation plus particulièrement dans notre étranger proche au titre de la prévention des conflits. Il ne s'agit donc pas d'assurer une vision expansionniste, puisque nos premiers efforts de prévention des sources de conflit ont été vers le bornage des frontières en parfaît accord avec nos voisins et en respect avec le principe africain de l'intangibilité des frontières héritées de la colonisation.

Sans absolument disposer d'ambitions expansionnistes, l'Algérie a investi dans la construction d'une armée qui se professionnalise, se modernise, se donne les moyens de son autonomie tout en concevant sa disponibilité à agir dans le cadre des accords internationaux, à savoir le maintien de la paix et l'engagement dans la sécurité collective.

L'armée est en train de former son encadrement et ses élites en les dotant d'équipements de haut de gamme, de haute performance, de hautes capacités opérationnelles et d'intelligence dans le traitement des informations, et de la prise rapide de la décision.

Lorsque le Premier ministre affirme que « nous sommes sur un volcan », il a constamment à l'esprit qu'il ne peut pas y avoir un pays sécurisé et stable dans un environnement insécurisé et instable. Il a également la conviction qu'il ne saurait exister de sécurité collective si un seul des membres liés au pacte de sécurité

s'enfonce dans la crise. Alors, il est évident qu'à chaque fois que nous abordons bien entendu toute réflexion sur les questions de défense et de sécurité, inévitablement

nous le faisons à travers l'évaluation de la situation de sécurité et de stabilité qui nous environne ainsi que la nature des possibles foyers de crise qui alimentent les insécurités et les instabilités.

Nous savons bien que dans notre «étranger proche», fourmillent bien des risques et des menaces. Des menaces d'ordre militaire et d'autres liées à la criminalité organisée, et plus particulièrement au trafic international de drogue. La longueur de nos frontières terrestres, soit plus de 8 500 km partagées avec la Tunisie, la Libye, le Niger, le Mali, la Mauritanie, le Sahara Occidental, le Maroc, peut être une source de vulnérabilité car il faudrait y mobiliser des troupes dans la durée.

Quand bien même qu'avec nos voisins, nous entretenons des relations débarrassées de toute suspicion, et que notre diplomatie soit très active pour créer un climat qui permet l'échange de mesures de confiance, de protection commune de nos frontières, les populations se rassurent davantage mieux quand elles se tournent vers l'armée avec la conviction que celle-ci a beaucoup avancé dans la professionnalisation, la modernité, et davantage quand ces populations savent que l'armée a acquis une double capacité opérationnelle, celle d'une armée professionnelle dans le système conventionnel, celle d'une armée adaptée aux menaces asymétriques révélées par l'apparition du phénomène de terrorisme.

Quand bien même que ne soient pas établis des contrats de défense communs qui engagent dans des solidarités opéra-



● ● ●
tionnelles, il y a quand même des « démarches de défense commune », ou de sécurité commune, ce qui est visible au niveau des accords entre pays du champ de la région sahéli-saharienne, pour ce qui concerne la lutte contre le terrorisme.

Note étrange pour n'est pas seulement constitué par les pays africains et les pays arabes, car notre position géographique nous intègre comme dimension méditerranéenne de la politique de sécurité et de défense de l'Union européenne.

Si elle dispose d'une capacité autonome de défense classique et qu'elle n'agisse que dans le cadre d'un mandat qu'elle reçoit de son chef suprême, elle met en œuvre les moyens qu'elle estime appropriés pour la nature de son action. Elle est autonome dans le cadre de la concrétisation du contenu du mandat qu'elle reçoit constitutionnellement du président.

Elle ne dévie pas de ses prérogatives constitutionnelles. Elle n'est d'ailleurs pas intéressée par la prise de pouvoir, par des intrusions dans le champ politique, ni même par porter une hégémonie à l'extérieur du territoire national.

L'Algérie est membre du groupe des 5+5 qui regroupe les pays de l'arc latin et ceux du Maghreb, sur le versant occidental du bassin de la Méditerranée. Les ministres des Affaires étrangères et ceux de la Défense s'y rencontrent pour des discussions d'intérêt commun.

Quoi faire en Méditerranée et avec qui ? Outre ce groupe dont les rencontres entre membres se font régulièrement, l'Algérie est aussi concernée par le Dialogue méditerranéen de l'Otan.

Des manœuvres conjointes en Méditerranée vont entrer dans la tradition et concernent les entraides dans les domaines du sauvetage, de la lutte contre la pollution, contre également les narco-trafiquants, le terrorisme, la traite des humains, la contrebande... Un autre regroupement méditerranéen a été créé, à savoir l'Union Pour la Méditerranée. C'est dire le rôle que joue l'Algérie dans la stabilité de notre environnement international.

Les forces armées algériennes sont ainsi préparées à faire face à toute menace, avec une expérience particulière dans la lutte contre le terrorisme et les organisations criminelles qui entrent avec ce dernier dans des pressions mutuelles de service.

L'ANP a donné à maintes reprises la preuve qu'elle active à protéger les populations en plus de la défense du territoire et de la protection des frontières. Elle a la capacité à s'acquitter de ses missions constitutionnelles. L'enjeu principal que défend l'action militaire est donc sur le territoire la protection des personnes et sur les frontières la lutte contre l'intrusion, et maintenant, dans le contexte actuel, l'intrusion des terroristes por-

teurs de menaces d'ordre militaire.

Le Premier ministre continue en disant que « nous préférions jouer un rôle d'apaisement et non pas d'embrasement ».

Justement, le refus de toute ingérence dans les affaires internes d'un autre pays, plus particulièrement sur le plan militaire, couplé au choix pour le dialogue en vue de la solution politique comme base de l'action permanente stratégique a surtout crédibilisé l'Algérie dans les missions de maintien de la paix initiées par l'ONU et l'Union africaine et dans les aides pour l'action humanitaire.

Au vu qu'elle est devenue un carrefour diplomatique dans la lutte contre le terrorisme et les questions de résolution des conflits, Alger devrait prendre le chemin de devenir la capitale de la lutte contre le terrorisme. On reviendra sur l'argumentation qui plaide en faveur de cette désignation. Durant les années 70, Alger était connue pour son aide aux causes internationalement reconnues justes et également pour son engagement en faveur d'un nouvel ordre international plus juste.

Aujourd'hui elle est connue pour avoir été martyre du terrorisme qui l'a choisie comme première cible pour en faire un espace de départ vers la conquête de la région et connue également à la fois pour l'exemplarité de la lutte qu'elle a su mener toute seule bien qu'elle ait tenté sans relâche de convaincre la communauté internationale que le terrorisme qu'elle combat n'est pas d'essence de politique interne aux nations.

L'Algérie avait averti des risques que cela impliquerait de refuser de s'engager dans un règlement politique des questions libyennes, syriennes, yéménites, en, traduisant la crainte que d'une part le terrorisme pourraient s'engouffrer dans ces pays en profitant des nouvelles vulnérabilités des dispositifs de sécurité nationale et que d'autre part, il y trouvera les armes qui lui ont fait tellement défaut du double fait de la criminalisation du paiement de rançons, de la lutte contre les autres formes de financement.

Depuis le 11 septembre 2001, les Etats Unis se sont beaucoup rapprochés de l'Algérie, avec certainement le regret de n'avoir pas assez prêté l'attention à la thèse algérienne d'un terrorisme trans national.

Cette coopération mutuelle-mutuelle n'a pas altéré la souveraineté nationale du fait que les deux partenaires avaient besoin chacun de l'engagement de l'autre. N'est ce pas que l'Algérie plaide pour une coopération solidaire et opérationnelle ? L'Algérie a toujours été un partenaire de bonne foi car elle est convaincue que la sécurité est indivisible et qu'il ne peut se concevoir, plus particulièrement dans notre espace géopolitique, qu'un pays puisse vivre en toute sécurité dans un environnement d'insécurité.

Il y a la parfaite cohésion entre une diplomatie qui est fondée sur la promotion de la sécurité collective et une défense engagée dans des réformes qui lui permettent d'évoluer avec efficacité autant dans un cadre intégré que dans celui d'une autonomie d'action.

Au vu qu'elle est devenue un carrefour diplomatique dans la lutte contre le terrorisme et les questions de résolution des conflits, Alger devrait prendre le chemin de devenir la capitale de la lutte contre le terrorisme. On reviendra sur l'argumentation qui plaide en faveur de cette désignation. Durant les années 70, Alger était connue pour son aide aux causes internationalement reconnues justes et également pour son engagement en faveur d'un nouvel ordre international plus juste.

Aujourd'hui elle est connue pour avoir été martyre du terrorisme qui l'a choisie comme première cible pour en faire un espace de départ vers la conquête de la région et connue également à la fois pour l'exemplarité de la lutte qu'elle a su mener toute seule bien qu'elle ait tenté sans relâche de convaincre la communauté internationale que le terrorisme qu'elle combat n'est pas d'essence de politique interne aux nations.

L'Algérie avait averti des risques que cela impliquerait de refuser de s'engager dans un règlement politique des questions libyennes, syriennes, yéménites, en, traduisant la crainte que d'une part le terrorisme pourraient s'engouffrer dans ces pays en profitant des nouvelles vulnérabilités des dispositifs de sécurité nationale et que d'autre part, il y trouvera les armes qui lui ont fait tellement défaut du double fait de la criminalisation du paiement de rançons, de la lutte contre les autres formes de financement.

Depuis le 11 septembre 2001, les Etats Unis se sont beaucoup rapprochés de l'Algérie, avec certainement le regret de n'avoir pas assez prêté l'attention à la thèse algérienne d'un terrorisme trans national.

Cette coopération mutuelle-mutuelle n'a pas altéré la souveraineté nationale du fait que les deux partenaires avaient besoin chacun de l'engagement de l'autre. N'est ce pas que l'Algérie plaide pour une coopération solidaire et opérationnelle ? L'Algérie a toujours été un partenaire de bonne foi car elle est convaincue que la sécurité est indivisible et qu'il ne peut se concevoir, plus particulièrement dans notre espace géopolitique, qu'un pays puisse vivre en toute sécurité dans un environnement d'insécurité.

CRISE EN ÉGYPTE:

La présidente de la Commission de l'Union africaine (UA), Nkosazana Dlamini-Zuma, a appelé hier toutes les parties en Egypte à la «retenue», après les violences enregistrées lors des manifestations des partisans du président déchu Mohamed Morsi, ayant fait des centaines de morts.

L'UA appelle toutes les parties à la «retenue»



«J'appelle à toutes les parties à faire preuve d'un maximum de retenue et à s'engager sur la voie du dialogue», a déclaré Mme Dlamini-Zuma à l'ouverture du sommet régional de la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC) qui se tient au Malawi.

La présidente de la Commission de l'UA a tenu ces propos au quatrième jour de heurts en Egypte ayant fait plus de 750 morts, selon les autorités égyptiennes.

«Il est nécessaire que l'UA organise une réunion de son Conseil de paix et de sécurité», a-t-elle souligné, rappelant «l'énorme responsabilité de l'Union africaine dans le règlement des conflits et de l'instabilité» en Afrique. L'Egypte

a été suspendue de l'UA, à la suite de la destitution par l'armée le 3 juillet du président égyptien Mohamed Morsi. L'UA a pour politique de suspendre tout Etat membre où se produit un «changement inconstitutionnel de pouvoir», généralement jusqu'au retour à l'ordre constitutionnel.

Les manifestants favorables à Morsi réclament depuis plus d'un mois le retour du président destitué et arrêté par l'armée début juillet. Ils dénoncent «un coup d'Etat» alors que les détracteurs du président déchu accusent ce dernier d'avoir gouverné au profit des seuls Frères musulmans et d'avoir laissé le pays s'enfoncer dans la crise économique.

Rassemblement d'intellectuels algériens pour soutenir le peuple égyptien

Des intellectuels, journalistes, artistes et représentants de partis politiques se sont rassemblés hier à proximité de l'ambassade d'Egypte à Alger pour dénoncer les événements en cours dans ce pays et exprimer leur soutien au peuple égyptien, a-t-on constaté sur place.

Les participants, qui brandissaient des pancartes sur lesquelles on pouvait lire «Arrêt immédiat à l'effusion de sang des Egyptiens», ont appelé à la «condamnation des responsables de la fitna (discorde) dans ce pays frère».

Dans une déclaration à l'APS, le journaliste de la télévision nationale, Abdellatif Mezghiche,

a qualifié ce rassemblement pacifique de «message de solidarité» à l'adresse d'un peuple égyptien éprouvé.

De son côté, le journaliste du quotidien arabophone *El Khabar*, Mustapha Dala, a dénoncé la «désinformation» pratiquée en Egypte dans le but de «justifier l'assassinat d'innocents manifestants sortis dans la rue pour exprimer pacifiquement leurs positions».

Le directeur du «Centre Espoir de la Nation pour la recherche et les études», Abdellaziz Hariti, a lui aussi appelé à «l'arrêt de l'effusion de sang en Egypte». Pour sa part, le président du groupe parlementaire de l'«Alliance de l'Algérie verte»,

Youssef Khebaba, a appelé les pays arabes et la communauté internationale à «exercer une pression» sur le régime égyptien pour trouver une solution à la crise en Egypte.

Par ailleurs, le président du Conseil consultatif du Mouvement El Islah, Hamaoui Akouchi, a estimé qu'une conjonction des efforts des pays arabes et de la communauté internationale mènerait à «une solution rapide» à la crise prévalant en Egypte. Regroupant une quarantaine de personnes, le rassemblement a été organisé à l'initiative de journalistes algériens, en présence de forces de l'ordre pour prévenir tout dérapage.

Les Sahraouis doivent maintenir la pression pour parvenir à leur indépendance

Le peuple sahraoui peut recouvrer «assez rapidement» son indépendance par l'exercice d'une pression «constante» sur l'occupant marocain, a affirmé hier à Boumerdès un enseignant à l'université d'Alger-II, le P^r Lahcène Zeghidi.

«Le Sahara occidental pourra accéder assez rapidement à son indépendance s'il continuait de faire constamment pression sur l'occupant marocain sur tous les plans», a indiqué M. Zeghidi lors des travaux de l'université d'été

des cadres de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), ouverte mercredi dernier.

Pour l'universitaire, les Sahraouis doivent, à l'image de la guerre de Libération nationale, «intensifier leurs actions de lutte» en organisant des manifestations pacifiques dans leurs territoires occupés, rappelant, à cet effet, les manifestations organisées par les Algériens le 11 décembre 1960 pour revendiquer leur indépendance.

DES REVENDICATIONS PUREMENT SOCIALES

ÉCHEC AUX DÉTRACTEURS !

Des dizaines de jeunes chômeurs ont protesté dans la région Sud du pays, récemment dans le calme et la sérénité pour revendiquer des postes d'emploi et attirer l'attention des autorités publiques sur les problèmes de développement local.

Walid.B

Ces jeunes ont affirmé, à maintes occasions, et l'ont réaffirmé une fois de plus dernièrement, que leurs revendications sont purement sociales et n'ont rien à voir avec toutes les rumeurs et les spéculations que certains oiseaux de mauvais augure d'ici et d'ailleurs, tentent de colporter pour des desseins et des objectifs bien connus.

Certes, et cela personne ne peut le nier, la société algérienne connaît, ces dernières années, d'importants mouvements de protestations essentiellement animés par de jeunes chômeurs et articulés autour de leurs revendications en matière d'emploi.

Certains manipulateurs et autres détracteurs de tous les bords, ont voulu exploiter ces mouvements de jeunes pour les replacer dans le contexte de ce qui est appelé « printemps arabe », mais leurs tentatives ont été mises en échec par ces jeunes, fiers d'appartenir à l'Algérie d'un million et demi de martyrs. Les traumatismes encore présents dans les consciences individuelles et collectives liés aux épreuves des années 1990, marquées par des formes exacerbées de violence, et que plus personne ne souhaite revivre, ont fait que le peuple algérien est devenu plus conscient et très vigilant lorsqu'il s'agit de la stabilité de son pays.



Aujourd'hui, les Algériens sont unanimes à dire que la stabilité retrouvée au prix fort et après de longs et douloureux sacrifices, ne peut faire l'objet d'aucun marchandage et ne peut, en aucun cas, être sacrifiée au détriment d'un changement assimilable à une démarche dont les conséquences pourraient être désastreuses sur l'avenir du pays, comme c'est le cas dans plusieurs pays arabes. Le fonctionnement d'institutions démocratiques avec, notamment, des partis politiques, des organisations de la société civile et des médias fonctionnant de manière relativement libre, sont autant d'acquis obtenus grâce à des réformes

initiées sous l'impulsion du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika. Ce processus de réformes politiques est désormais irréversible avec la détermination de l'Etat et sa volonté à respecter les engagements. C'est dans ce sens que le président de la République a reçu mercredi dernier le Premier ministre auquel il donna des instructions concernant la poursuite des réformes, le suivi des projets en cours de réalisation et la bonne gestion en charge des préoccupations des citoyens. L'Algérie, après avoir restauré la paix, parachevé la réconciliation nationale et relancé le processus de développement économique et social, s'attelle, à

présent, à conforter la démocratie et le pluralisme, sous la conduite du président Abdelaziz Bouteflika. Il faut admettre, à ce titre, que la large consultation menée en 2011 et les points de vues exprimées à ce sujet par les participants ont été largement reflétées à travers des projets de lois enrichis et adoptés par le Parlement.

Ces nouvelles lois renforcent le rôle des partis politiques, des associations et des médias, tout en encourageant leur structuration et leur fonctionnement en conformité avec les valeurs du pluralisme démocratique. Elles répondent également aux exigences d'élargissement significatif de la représentation des femmes aux assemblées élues et garantissent la moralisation accrue de la vie publique. C'est le cas notamment de la nouvelle loi sur les partis politiques qui a permis l'élargissement du champ politique à une soixantaine de partis. La prochaine révision de la Constitution qui vient compléter les réformes politiques, devra conforter le système politique républicain et démocratique, renforcer les garanties pour l'exercice des droits de l'homme et des libertés fondamentales des citoyens et renforcer le rôle du Parlement. Cette volonté d'approfondir le processus démocratique et de renforcer l'Etat de droit, l'Algérie l'a choisie en toute souveraineté, dans la sérénité et avec l'implication de toutes les forces vives de la nation.

CONSTANTINE

Raccordement prochain de 1.100 foyers au réseau de gaz naturel

1.099 foyers répartis sur sept communes de la wilaya de Constantine seront raccordés au réseau de gaz naturel au titre de l'exercice 2013, a-t-on appris hier auprès de la direction de l'énergie et des mines (DEM).

Le lancement des travaux du réseau d'alimentation en gaz, long de 70 km, est prévu pour le mois de septembre, a précisé un cadre de la DEM. Une enveloppe financière estimée à 114 millions de dinars, a été mobilisée dans la wilaya pour la réalisation de cette opération inscrite dans le cadre du programme spécifique des quartiers et lotissements sociaux (QLS) et qui concerne les communes de Constantine, d'El Khroub, d'Ouled Rahmoune, d'Ibn Badis, de Didouche Mourad, de Beni H'midene et de Aïn Smara, selon la même source.

Plusieurs localités éloignées des chefs-lieux de ces communes, notamment Hadjrat Benarous et Djamaâa Tarcha (Constantine), la ferme agricole Chaoui Rabah (Aïn Smara), El Guerrab (Ouled Rahmoune) et la mechta de Kef Boulahya à El Khroub, bénéficieront de cette énergie dans le cadre de ce programme, a indiqué ce cadre, rappelant que 3.800 foyers ont bénéficié de cette énergie propre en 2012.

Le plan d'action 2013 de la DEM s'articule également autour de la réalisation des extensions vers d'autres foyers épars n'ayant pas encore bénéficié de cette énergie propre, à l'instar des mechtas de Beni Mestina, Ksar



Leklal, dans la commune de Didouche Mourad, et celle d'Ouled Niya à Beni H'midene. Dans la wilaya de Constantine, un total de 8.953 foyers a été raccordé, depuis 2009 en gaz naturel nécessitant la réalisation d'un réseau de distribution de 135 km, a-t-on rappelé, notant que ces réalisations ont permis d'accroître sensiblement le taux de pénétration du gaz à travers la wilaya qui est passé de 49% en 1999 à 84% actuellement.

EL-OUED

Une production de 215.000 q de céréales

215.000 quintaux de céréales ont été engrangés durant la présente saison moissons-battage dans la wilaya d'El-Oued, a-t-on appris hier auprès du directeur des services agricoles de la wilaya. Cette récolte, soit 9 % d'orge et 10 % de blé dur, est nettement en hausse de quelque 77 % par rapport à celle de l'an dernier au cours de laquelle ont été engrangés 94.000 quintaux de céréales, a précisé le même responsable.

Les superficies emblavées cette saison, de l'ordre de 55.000 hectares, sont concentrées dans quatre communes de la wilaya, à savoir Ben-Guecha, Hassi-Khelifa, Reguiba et Guemmar, a-t-il ajouté. Des rendements «très élevés», atteignant 70 quintaux à l'hectare, ont été réalisés dans des zones agricoles où la céréaliculture a été nouvellement introduite, à savoir dans les communes de Hassi-Khelifa et Reguiba, a relevé le DSA d'El-Oued.

Plus de 77.500 quintaux de la moisson 2013, orge et blé dur essentiellement, ont été réceptionnés auprès des agriculteurs par l'antenne d'El-Oued de la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS). La CCLS d'El-Oued a mis cinq moissonneuses à la disposition des céréaliculteurs pour mener à bien leur campagne moissons-battage, a-t-on indiqué de même source.

APS

WILAYA DE JIJEL

Faire un parallèle entre les années 1980 et aujourd'hui pour ce qui concerne la wilaya de Jijel, née du découpage administratif et territorial de 1974, permet de dire sans hésiter que cette région réputée fermée, a enregistré des évolutions résultant de l'effort d'investissement consenti par l'Etat au fil des années, pour son développement harmonieux et équilibré.

Des atouts maîtrisés et des ambitions soutenues

Par Abdelhamid Zouad

Entre les atouts dont dispose cette wilaya -qui accueille jeudi le Premier ministre Abdelmalek Sellal pour une visite de travail et d'inspection-, et ses ambitions affichées, il reste beaucoup à faire dans de nombreux domaines socio-économiques nés des exigences nouvelles.

Une remarque restée dans les annales, émise par un haut responsable du pays dans les années 1980 selon laquelle «Jijel est en retard d'un plan» reste encore de mise. Même le citoyen anonyme est d'avis avec ce constat où des lacunes ont vu le jour pour permettre une mise à niveau de cette wilaya qui ne souhaite qu'avancer.

De par sa position géographique stratégique autour du Bassin méditerranéen et l'importance de son réseau infrastructurel combiné à la diversité des milieux physiques avec la richesse des ressources naturelles, Jijel est appelée à jouer un rôle moteur non-négligeable dans la dynamique d'intégration et de développement régional, notamment dans la promotion des échanges euro-africains.

A ce titre, le grandiose port de Djendjen, opérationnel au début des années 1990, s'avère un élément moteur dans la stratégie future de développement de cette wilaya de 2 308 km² et disposant d'une façade maritime de 120 km.

Le réseau routier appelé à faire une «percée de taille»

Longtemps considéré comme l'épine dorsale de toute entreprise de développement, le réseau routier, s'il a connu de notables avancées, est appelé à faire une «percée de taille» avec la future pénétrante autoroutière entre le port de Djendjen et la wilaya de Sétif. Ce tronçon de 100 km de routes à double voie, devant traverser trois wilayas (Jijel, Mila et Sétif), constituera le sésame du désenclavement qui a de tout temps freiné l'essor socio-économique et culturel de la wilaya et d'un important hinterland (arrière-pays).

Longtemps «prisonnière» de la faiblesse du maillage de son réseau routier ou de son état physique, cette région septentrionale, au relief montagneux, veut dépasser toutes les difficultés pour se mettre au diapason du développement socio-économique et culturel au profit de ses populations, dont une importante frange est éparsillée dans des zones rurales et montagneuses, souvent difficiles d'accès en raison des reliefs et de la topographie des lieux.

Bénéfique tout autant pour Jijel que ses wilayas limitrophes, cet axe autoroutier sera aussi une bouffée d'oxygène pour le port de Jijel dont les activités ont pris de l'ampleur depuis ces dernières années.

Dans ses programmes d'action sur le terrain, la wilaya de Jijel a



pris, ces dernières années, le tournant par les cornes avec le lancement d'un ambitieux programme de réhabilitation, de modernisation et de mise à niveau de son réseau routier intra et extra wilaya, à l'image de la RN 43 dont la chaussée a été élargie et dédoublée pour répondre au trafic de plus en plus croissant, généré par le développement de certaines activités économiques, notamment au niveau du port de Djendjen.

Il va sans dire qu'à Jijel, tous les espoirs sont fondés sur la future pénétrante autoroutière, entre le port de Djendjen et l'autoroute est-ouest sur plus de 100 km, axe appelé à jouer un rôle éminemment important dans l'intégration économique et spatiale de la région et permettre de relier directement les installations de ce port à l'autoroute, au niveau de la wilaya de Sétif (RN 5), selon les responsables en charge du secteur des travaux publics.

La «cerise sur le gâteau» est indubitablement la double voie ferrée express, projetée en parallèle à cette bretelle autoroutière, qui mettra fin à un enclosément scolaire et non moins légendaire vécu par l'antique Igilgili. Avec cette voie ferrée, Jijel ne sera qu'à un «jet de pierre» de la capitale des Hauts-plateaux, soit une demi-heure de rail, estiment les responsables de la wilaya.

Un autre atout, et non des moindres, est celui des ressources hydriques qui fait la fierté de cette région du nord-est, l'une des plus pluvieuses en Algérie.

L'une des plus pluvieuses du pays

Les précipitations moyennes annuelles enregistrées dans la wilaya se situent entre 800 et 1 200 mm/an et atteignent exceptionnellement les 1 800 mm/an avec une saison des pluies qui dure environ six mois.

Véritable réservoir hydrique, la wilaya de Jijel, qui dispose de plusieurs barrages en fonction aussi bien pour l'AEP que pour l'irrigation des terres agricoles, sera à partir de juin 2014 au rendez-vous pour le transfert des eaux du barrage de Tabellout (en cours de réalisation) vers l'ouvrage hydraulique en construction à Draâ Diss, en construction dans la wilaya de Sétif.

Des horizons prometteurs pour le développement

Par Nadia Bouseloua

Selon les responsables de Sider, cités par la wilaya, le délai de réalisation sera de 30 mois à compter de la fin de l'année 2013. En activité dès 2017, cette première phase aura une production annuelle de 2 millions de tonnes d'acier, puis de 4 millions en 2019. Elle générera à ce stade 2 000 emplois directs. Une aménagement d'eau sera réalisée vers la zone de Bellara à partir du barrage de Bousiaba à raison de 20 millions de m³/an.

Une mégacentrale électrique de 1 600 mégawatts sera également réalisée à l'intérieur de la zone. La voie ferrée sera dédoublée entre le port de Djendjen et la zone de Bellara.

Une voie ferrée entre le port de Djendjen et El-Eulma sera réalisée par l'Anesrif. Parallèlement à la modernisation de la route d'accès à Bellara, une pénétrante autoroutière entre le port de Djendjen et l'autoroute Est-Ouest sera incessamment lancée.

Selon le directeur des travaux publics de la wilaya de Jijel, les travaux de cette pénétrante ont été confiés à un groupe algéro-italien composé par Sapta et Etrhb Haddad côté algérien et Rizani de Eccher pour l'Italie. Cette bretelle de 100 km, de 2 fois deux voies, extensibles à 2 fois trois voies, reliera le port de Djendjen à la wilaya de Sétif, à hauteur d'El-Eulma.

«Cette pénétrante va faciliter les échanges économiques nationaux et internationaux.

Le dédoublement de la RN 43 entre Jijel et El-Milia et celui de la RN 27, sur l'axe Jijel-Mila-Constantine poursuivent le même objectif», a-t-on indiqué à la wilaya.

Un port à multiples vocations

«Djendjen va retrouver sa vocation première de port sidérurgique», confiait récemment à l'APS le directeur général du port de Djendjen, Abderrazzak Sellami.

Conçu initialement comme un port sidérurgique dans le cadre de projets intégrés du complexe sidérurgique de Bellara, appelé donc à recevoir de gros navires de minerai de fer, le port après l'abandon du projet de Bellara suite à la crise économique mondiale des années 1980, touchant les aciéries, s'est vu doté d'infrastructures additionnelles pour que le futur



•••

terminal de transbordement en cours de réalisation puisse jouer son rôle dans les trafics transcontinentaux.

Avec l'explosion de la demande intérieure d'acier (programmes de logements) et internationale (industries chinoises), la relance du complexe sidérurgique de Bellara est revenue à l'ordre du jour.

Le port, dont la gestion du terminal de transbordement a été confiée à la DPWorld, renoue donc avec sa mission première.

Selon M. Sellami, une fois achevé, le port aura une capacité de 2 millions d' EVP supérieure à la totalité de celle des ports nationaux qui se situe entre 1,3 et 1,5 EVP. Avec un potentiel de 30 millions de tonnes en globalité avec 7,5 millions de tonnes pour la sidérurgie, et 15 à 20 millions de tonnes pour les conteneurs, 3 à 4 millions de tonnes pour les céréales et le reste marchandises diverses le port sera le plus importants du pays.

La puissante dynamique économique lancée par le développement du complexe sidérurgique de Bellara et du port commercial de Djendjen, vont immédiatement renforcer et impulser les autres secteurs économiques de la région.

Jijel, futur réservoir hydraulique des Hauts-Plateaux et de l'Est algérien

Jijel qui a été dotée ces dernières années d'ouvrages hydrauliques importants est appelée à jouer le rôle de réservoir hydraulique pour les Hauts-Plateaux et la majeure partie de la région est du pays.

La pluviométrie, l'une des plus importantes du pays (de 800 à 1 200 et parfois 1 800 mm/an), un réseau hydrographique dense (plus d'une vingtaine d'oueds importants), 74 millions de m³ de nappes alluviales, des dizaines de petits barrages et retenues collinaires, la désignent comme la région devant irriguer ses voisines de l'Est moins gâtées par la nature.

Le transfert des eaux se faisant essentiellement par injection des surplus vers le grand barrage de Beni-Harroun dans la wilaya de Mila.

Présentée comme pouvant abriter jusqu'à sept barrages par le ministre des Ressources en eau, la wilaya s'est vue dotée à partir de 2004, de 4 ouvrages importants dont le dernier en date, le barrage de Tabellout dans la commune de Djimla au sud de Jijel, d'une capacité estimée à 286 millions de m³ est encore en construction.

Les barrages de la wilaya de Jijel, situés à Erraguene, Agrem, Kissir, Boussiba et Tabellout la doteront de 550 millions de mètres cubes d'eau.

Un futur ouvrage est envisagé à El-Anser sur l'oued Irdjana d'ici la fin de l'année en cours.

Concernant l'assainissement des eaux, la wilaya dispose d'un réseau de 747 km dont 176 de réseau primaire et 570 de réseau secondaire. Le taux de raccordement était de 70% en 2010.

APS

Le tronçon autoroutier Djebel Ouahch-El Kantour livré en septembre prochain

Le tronçon autoroutier reliant, sur une distance de 28 km, le tunnel de Djebel Ouahch à la route nationale 3 à proximité d'El Kantour (Constantine) sera ouvert à la circulation dans le sens allant vers Skikda début de septembre prochain, a annoncé mercredi à Constantine le ministre des Travaux publics, M. Amar Ghoul.



Le ministre a accordé aux entreprises de réalisation un délai allant de 10 à 15 jours pour achever les travaux relatifs à l'installation des équipements en matière de sécurité, de raccordement à l'énergie électrique, de pose de panneaux de signalisation, de bouches d'incendie et de turbines d'aération avant la livraison du tronçon.

Le raccordement de tout le tronçon de Constantine à celui de Skikda, du moins dans le sens aller, se fera dans quelques semaines, c'est-à-dire en octobre prochain, à l'issue de l'achèvement des travaux du tunnel se situant en contrebas de la commune d'Aïn Bouziane, sur les limites administratives séparant les deux wilayas, a-t-il précisé.

L'ouverture de la voie intégrale entre Constantine et Skikda devra avoir lieu d'ici quelques mois au plus tard, a souligné le ministre, précisant que les travaux de réalisation de l'autoroute Est-ouest sur les différents segments constituant le lot des wilayas de Constantine et de Skikda touchent à leur fin malgré les contraintes imposées par les difficultés et la complexité du site.

La délégation ministérielle s'est ensuite rendue dans la wilaya de Skikda où M. Ghoul a notamment inauguré le tronçon autoroutier relayant sur 26 km, la com-

mune de «Leghdir» à Aïn Cherchar et annoncé la réalisation prochaine d'une pénétrante entre cette section autoroutière et le port de Skikda.

De retour à Constantine, le ministre a assisté à une cérémonie de signature d'une convention entre le consortium brésilien en charge du projet du viaduc géant long de 1,2 km et des entreprises Algériennes.

Aux termes de cette convention, la partie brésilienne s'engage à réaliser deux nouveaux tracés routiers dont le premier, long de 5,8 km, reliera le viaduc au tronçon autoroutier Est-ouest, et le second le pont à l'aéroport de Constantine Mohamed Boudiaf.

TIZI-OUZOU: Ouverture de la dixième édition de la fête du bijou des Ath Yenni

La dixième édition de la fête du bijou s'est ouverte vendredi dans la commune des Ath Yenni, à 35 km au sud-est de Tizi-Ouzou, où ont afflué de nombreux visiteurs pour redécouvrir ce legs culturel qui a traversé des siècles, sans perdre de son aura qui a dépassé les frontières nationales.



Le coup d'envoi de cette manifestation, déclinée sous le signe «promotion et formation» a été donné par le directeur du wilaya du tourisme et de l'artisanat Rachid Gheoudachi, en présence de représentants du ministère de la Culture du Haut-commissariat à l'amazighité, des autorités locales et de nombreux citoyens venus des quatre coins de la wilaya pour partager ces moments de convivialité avec les habitants d'Ath Yenni cette région à la beauté semblable à celle de ses bijoux, qui continuent de constituer la dot de la mariée kabyle.

Une soixantaine d'artisans bijoutiers ont pris part à cette manifestation, abritée par le collège Larbi Mezani, ou ont été montés des stands d'exposition et de vente de bijoux, fabriqués à base d'argent, finement ciselés et sertis de corail.

On y trouve plusieurs types d'articles d'ornement constituant la parure de la mariée kabyle, tels que le bracelet, le collier, les fibules, le diadème, les broches et des boucles d'oreille aussi fantaisistes les unes que les

d'Ath Yenni attendant toujours sa labellisation pour sa protection, les difficultés d'écoulement des produits finis sur le marché, sont autant de contraintes auxquelles sont confrontés les artisans bijoutiers.

Dans sa réponse aux délégués de ces derniers, le directeur du tourisme et de l'artisanat a annoncé, en la circonstance, un ensemble de mesures destinées à la promotion et à la sauvegarde de la fabrication artisanale du bijou, à travers, notamment, l'ouverture à Ath Yenni d'un centre d'approvisionnement en matières premières et de commercialisation de bijoux, la relance du Fonds national pour la promotion de l'artisanat traditionnelle (Fnpat) en vue d'octroyer des subventions aux artisans pour l'acquisition d'outillages nécessaires à l'exercice de leur métier.

«Nous sommes agréablement impressionnés par la qualité de l'organisation de cette fête assurée essentiellement par des jeunes, fait attestant indéniablement que la relève est là pour garantir la pérennisation de cet héritage ancestral appelé à un avenir meilleur que lui ouvre l'implication du mouvement associatif et des institutions publiques en charge de la promotion de l'artisanat», a indiqué à l'APS Hachimi Assad, directeur de la promotion culturelle au Haut-commissariat à l'amazighité.

TIARET Plus de 51 000 hectares de terres agricoles destinés aux jeunes

Pas moins de 51.111 hectares de terres agricoles de la wilaya de Tiaret ont été destinés aux jeunes pour la création d'exploitations agricoles et d'élevage, a-t-on appris mercredi auprès de la wilaya. Ces parcelles de terres, soit huit périmètres de mise en valeur, attribuées dans le cadre de la concession agricole, réparties à travers les communes de Sidi Abderrahmane, Tamda, Chhaïma, Aïn Edheb et Serguine, ont reçu l'aval de la commission de wilaya chargée de l'orientation du développement agricole et rural, a indiqué la même source. Les demandes qui seront réceptionnées prochainement doivent être appuyées par une étude et doivent passer préalablement par la commission de wilaya avant toute affectation de parcelles agricoles, a soutenu la même source. Le directeur des services agricoles a annoncé, pour sa part, l'affectation de 13 périmètres en vue de leur exploitation par des investisseurs ayant bénéficié récemment de terres agricoles, soutenant que les périmètres non exploités dans la wilaya seront récupérés pour être attribués à d'autres bénéficiaires.

SIDI AÏCH
UNE BANDE DE
MALFAITEURS
ARRÊTÉ :

Deux en un...

Du 12 au 13 août 2013, une bande de malfaiteurs formée de 06 individus âgés entre 19 et 20 ans s'est introduite dans un domicile pour y subtiliser 01 micro ordinateur, 01 vidéo-enregistreur et 01 radiateur électrique.



Arslan-B

Les éléments de la Sureté de daïra de Sidi Aïch n'ont pas eu beaucoup de mal à identifier les éléments de la bande et à en arrêter cinq, le sixième, répondant aux initiales A-Y étant en fuite. Présentés au procureur du Tribunal de Sidi Aïch, les cinq mis en cause ont été placés en détention préventive. Mais ne voilà-t-il pas qu'au cours de l'interrogatoire, l'un des auteurs du vol par effraction, en l'occurrence Ch-M, alias «Dabou», «a glissé», (par inadvertance ?), en ce sens qu'à travers sa «catharsis», il s'est avéré que ce malfrat est, également et -

AB

AKBOU

Vol de motocycle

Après avoir garé sa moto rue Hibouche, (Akbou), le 08/08/2013, un citoyen a eu la désagréable surprise de ne pas la retrouver, à

son retour des emplettes. Vol aussitôt signalé à la sûreté urbaine.

Celle-ci, grâce aux patrouilles régulières -

ment effectuées à travers la ville, a fini par repérer le motocycle chez deux jeunes gens.

Il s'agit des nommés B-A (22 ans) et B-

A (19 ans), originaires de Tazmalt.

Les mis en cause sont placés sous mandat de dépôt.

A. B.

TAZMALT Vol par effraction

La victime d'un vol par effraction dans la ville de Tazmalt a aussitôt émis des soupçons une fois devant la police auprès de qui il s'est empressé de déposer plainte. Les noms des suspects sont M.M (27 ans), H.A (31 ans), et T.F (32 ans). Tous trois résidents de Tazmalt. Mais il y avait un 4ème acolyte, répondant aux initiales B.A (27 ans). Ce dernier est surnommé «Koukou» et il est toujours en fuite. Et alors qu'il est «en cavale», ses compères qui se sont emparés d'une somme d'argent de 25 millions de centimes dans le domicile du plaignant sont passés aux aveux et placés sous contrôle judiciaire.

A. B.

DES BROUILLEURS DANS LES MOSQUÉES: Les GSM hors champ ...

Par Nabila GREFFON

Des brouilleurs de téléphones portables ont été installés, depuis quelques temps, dans des mosquées pour mettre fin aux désagréments causés par les sonneries, notamment pendant l'accomplissement des prières et des prêches.

«L'utilisation de ce type d'appareil n'est intervenu qu'après avoir constaté que plusieurs fidèles s'entêtent à laisser leur mobile en marche au lieu de le mettre en mode silencieux ou de l'éteindre, malgré les campagnes de sensibilisation», a indiqué à l'APS le directeur de l'orientation religieuse et de l'enseignement coranique au ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Ben Mehdi.

Il a précisé que l'installation de cet équipement, à l'intérieur des mosquées, n'est soumise à aucune autorisation préalable de la part du ministère.

Il s'agit d'une initiative des imams et des associations de mosquées, émanant parfois même de dons de fidèles», a-t-il expliqué. Ben Mehdi n'exclut pas, toutefois, que l'installation de cet équipement va se généraliser «petit à petit» à l'intérieur des mosquées, car demeurant la «meilleure solution» pour accomplir en «toute sérénité» le 2e pilier de l'islam.

Cependant, le brouillage des téléphones portables cause des désagréments auprès des habitants avoisinants la mosquée, puisque son effet agit également autour du périmètre des mosquées.

«Il se peut qu'au moment de la prière, des habitants du quartier auront besoin d'appeler, mais ils ne peuvent pas le faire et sont obligés d'attendre la fin de la prière», a fait remarquer le même responsable, qui appelle les fidèles à «plus de civisme»

pour mettre leur téléphone en mode silencieux ou l'éteindre carrément. L'imam de la mosquée Omar Ibn el-Khattab de la Cité radieuse (El-Harrach, est d'Alger) a indiqué, pour sa part, que cela fait cinq ans que la mosquée qu'il dirige est dotée de cet équipement. «C'est un don d'un fidèle. Il est connecté au micro qui, une fois allumé, le brouilleur s'active automatiquement», a précisé l'imam Neche Saïd. «Nos tentatives de convaincre les fidèles d'éteindre leur portable ou de les mettre en mode silencieux pendant la prière sont restées vaines. C'est pour cela que nous avons décidé d'utiliser ce moyen technologique», a-t-il confié.

Interrogé sur le désagrément que peut engendrer le brouilleur sur les habitants du quartier, l'imam a précisé que seuls les commerçants qui sont près de la mosquée sont touchés. «Ils se sont déjà plaints de ce désagrement, mais après leur avoir donné les raisons du brouillage, ils semblent bien prendre la chose», a-t-il dit.

L'A.R.P.T de régulation de la poste et des télécommunications (ARPT) a affirmé, quant à elle, que cet équipement n'est soumis à «aucune autorisation» pour son utilisation.

«L'ARPT ne délivre pas d'autorisation d'exploitation de brouilleur de GSM», a déclaré à l'APS son responsable de la communication, Amar Ingrachen. Il a expliqué que l'utilisation des brouilleurs de mobile n'est contrôlée, pour l'instant, par «aucun organisme» et, par conséquent, ces équipements peuvent être commercialisés librement.

Cependant, le même responsable n'écarte pas l'éventualité, à l'avenir, de soumettre l'importation et la commercialisation de ce genre d'équipements à une autorisation de la part des autorités compétentes.

APS

La piscine semi-olympique de Tissemsilt destination préférée des jeunes

La piscine semi-olympique de la ville de Tissemsilt reste la destination préférée des jeunes de cette région des Hauts-plateaux en cette période de fortes canicules.

Cette infrastructure relevant du complexe omnisports de Tissemsilt et dotée de tous les équipements nécessaires accueille quotidiennement quelque 400 baigneurs dont certains viennent des localités limitrophes comme Khemisti, Ammari, Sidi Abed et Ouled Bessam.

Le directeur de cette piscine, Tahar Amine, a précisé que des jeunes de la wilaya voisine de Tiziaret, notamment ceux de Ksar Chelala et Mahdia comptent parmi les habitués de cette installation sportive. D'autres catégories professionnelles comme les agents de la sûreté de wilaya, de l'entreprise Naftal et de la caisse nationale de retraite bénéficient également des prestations offertes par cette piscine, notamment en période des congés annuels et des week-ends. Le responsable de cette installation a souligné que durant la période des grandes chaleurs, la piscine accueille, entre juin et août, plus de 5.000 baigneurs, attirés par les équipements disponibles et par les prestations de service fournies, notamment la qualité de l'eau de baignade.

En 2011, la piscine semi-olympique a fait l'objet de travaux de rénovation et de maintenance de ses installations dont le système de renouvellement et de stérilisation des eaux. Pour répondre à la forte demande, la direction de la piscine a repoussé l'heure de fermeture à 21 heures. L'utilisation de cette infrastructure se fait par groupes et par tranches horaires à partir de 8 heures du matin, afin de faire profiter le maximum de personnes souligne-t-on de même source.

Outre le large public, la piscine de Tissemsilt accueille également des associations et des clubs de natation pour les besoins d'entraînement de leurs sociétaires.

La wilaya de Tissemsilt compte trois clubs de natation, «Nageurs de l'Atlas», «l'Espérance de Tissemsilt», «Le club des jeunes de l'Ouarsenis» outre l'école de la piscine semi-olympique.

Ces associations encadrent actuellement plus de 300 nageurs de petites catégories (moins de 12 ans). Ces mêmes associations s'attellent actuellement à créer une ligue de wilaya de natation dans le but d'encourager la pratique de cette discipline, de la généraliser et de déterminer les futurs athlètes à prendre en charge.

La piscine semi-olympique de Tissemsilt peut être un cadre idéal pour atteindre les objectifs de cette future ligue.

Cette infrastructure a abrité, en 2012, le premier championnat de wilaya de natation qui a vu la participation de 80 nageurs de différentes catégories. Cette compétition a connu un franc succès. Ce championnat a permis de révéler de jeunes talents capables de constituer l'ossature d'une sélection à même de représenter la wilaya dans des compétitions régionales ou nationales.

TIZI-OUZOU La quatrième édition du tapis d'Ait Hichem aura lieu du 18 au 22 août

Le village pittoresque d'Ait Hichem, perché à 1.200 m d'altitude sur les hauteurs d'Aïn El Hammam, abritera, à partir de dimanche jusqu'au 22 août, la quatrième édition du Festival local du tapis baptisé en son nom, en reconnaissance aux tisseuses aux doigts de fées de la localité. C'est à partir de l'école primaire d'Ait Hichem que sera donné le coup d'envoi de cette manifestation commerciale et culturelle à laquelle sont attendues, selon les organisateurs, près de 90 femmes tapissières, issues d'ateliers de tissage et de 07 autres exerçant à domicile, qui exposeront leurs produits, dont la renommée a été tissée patiemment depuis plus d'un siècle par ces esthètes qui se sont transmises ce savoir-faire de mère en fille, sachant que la création de l'école de tissage de ce village remonte à 1892.

S'exprimant sur l'objectif de ce rendez-vous, observé traditionnellement chaque année, le commissaire de ce festival a indiqué que cette rencontre qui vise «à rehausser la valeur du tapis témoignant du génie de nos femmes, revêt une grande importance tant pour les artisans que pour la région, qui en escompte des retombées commerciales et touristiques». Il s'agira également, dira M. Mokrane Ould Belaïd, de «rééclairer à la mise en place d'une stratégie à même d'assurer la relève et de pérenniser ce métier ancestral, ainsi que d'élargir l'audience du tapis d'Ait Hichem au-delà des frontières nationales, sachant que depuis sa création, ce festival a servi de courroie de transmission entre les artisans et les autorités locales». Parallèlement aux expositions, les organisateurs ont prévu la tenue d'un symposium sur le tissage pour aborder des thèmes traitant du développement du tapis, sur la base des préoccupations et suggestions émises par les tisserandes sur double plan de la production et de la commercialisation. Outre un hommage aux moudjahidate du village, coïncidant avec la célébration de la journée du 20 août, le programme de cette manifestation prévoit aussi une panoplie d'activités sportives et artistiques, dont des galas qui seront animés par une pléiade de chanteurs tels que Brahim Tayeb et Massa Bouchafa. Placé sous le patronage du ministère de la Culture, ce festival sera également marqué par la présence du centre d'estampillage de Tipasa.

Assimilation et racisme

Un dilemme pour le colonialisme

Le profane a tendance à croire que l'Algérie fut totalement conquise et entièrement annexée à la France dès 1830, du moins quant au fonctionnement des institutions. On tentait aussi de bouleverser les données géographiques pour nous dire que la Méditerranée traverse la France comme la Seine traverse Paris, ou que le territoire algérien se résume à trois nouveaux départements d'Outre-Mer, ou encore que la «patrie française s'étend de Dunkerque à Tamanrasset».

Par Amar Belkhodja (*)

Selon ces formules qui reviennent à différentes époques, comme l'Algérie française de 1958, en pleine guerre d'Algérie, nous avons l'impression que les gouvernements français ont de tout temps mené une politique d'assimilation. Quoique cette notion, en elle-même, prête à équivoque, surtout quand elle devient le leitmotiv dans le programme de certains courants du nationalisme algérien. Pourtant, ces mêmes courants – Fédération des élus et Ouléma notamment – se rendront à l'évidence pour conclure que «l'Algérie n'a jamais été la France, elle ne peut pas être la France, elle ne sera jamais la France».

Les revendications de ces courants entendaient, par assimilation, l'accès aux mêmes droits dont jouissait la communauté de peuplement, c'est-à-dire la suppression des mesures répressives et discriminatoires ; la souveraineté française n'ayant jamais été mise en cause par les formations modérées. Seuls l'ENA puis le PPA-MTLD n'ont jamais cru aux solutions miracles et définitives de l'assimilation. Les théoriciens de l'assimilation dans le camp français soutenaient quelques «réformettes» pour permettre à l'Algérie d'évoluer positivement et de ressembler à la mère patrie, animée de bienveillance envers une fille conquise par la force. Des attitudes contradictoires avaient cours, tant chez nous les politiciens de la conquête que chez les militaires et tous les autres civils, juristes et commis de l'Etat, investis de compétences diverses pour innover une administration algérienne.

D'une part, il subsistait cette épée de Damoclès qui interdisait de décevoir la communauté de peuplement qui méritait d'être administrée au même titre et dans les mêmes conditions que leurs compatriotes se trouvant à l'intérieur de l'Hexagone. D'autre part, il y avait cette majorité d'indigènes, vaincue par le fer et la famine, qui réclamait, implicitement ou explicitement, des droits à la survie et envers laquelle la politique d'assimilation fut menée avec racisme, hypocrisie et paternalisme. Les 132 ans de domination française n'auront été donc que cette grande mascarade, soutenue par le mensonge et la duplicité. La réalité algérienne, dans la vie des institutions administratives coloniales, fut cette amère réalité d'assujettir, d'avilir, d'exploiter, de réprimer l'élément autochtone vaincu.

Deux politiques distinctes étaient menées. L'une accordait tous les priviléges à la communauté de peuplement, hétérogène et d'origines diverses, l'autre, inspiré exclusivement du sentiment raciste, se poursuivait sans répit comme l'Algérien, dans le but sordide de détruire sa base économique pour anéantir ensuite sa culture et sa personnalité. Nous assisterons par voie de conséquence à une sécrétion de phénomènes qui sont propres au colonialisme. Qu'il s'agisse de créations d'institutions hybrides ou de bouleversement sociaux et cultures. L'Algérie, sous la domination française, demeurerait une Algérie distincte de la France conquérante en dépit des lois et règlements destinés à assimiler la minorité européenne. L'Algérie aura sa propre monnaie, ses propres institutions et ses deux collèges électoraux. Le premier réservé aux Européens et le second aux indigènes. Entre l'Algérie de 1830 et celle de 1954, rien ne semble avoir changé. Le pays était pour ainsi dire à portée de main sur le plan géographique et surtout répressif, mais il demeurait toujours lointain pour les assimilateurs qui ne s'étaient jamais hasardés à dépasser la dose prescrite. Car assimiler les indigènes reviendrait à dire prendre le risque de faire dominer le nouveau peuplement par l'ancien.

Autrement dit, la vigilance du législateur français pro-colonial n'est soutenue que grâce – ou à cause – d'un sentiment raciste et discriminatoire dont nous perce-



vrons toutes les nuances lorsque nous aborderons la réalité de la commune mixte et celle des territoires du Sud. Mais d'emblée, prenons sans hésiter un avant-goût de quelques spécimens de théoriciens qui sont, avouons-le, de talentueux équilibristes : «En Algérie, nous avons été de grands assimilateurs d'hommes ; nous avons abordé complètement les juifs et beaucoup les Italiens et les Espagnols ; nos champs de bataille de la Grande Guerre, où ils se sont vaillamment comportés les uns et les autres, sont la consécration vivante de notre force d'assimilation» (*Octave Depont, l'Algérie du centenaire*, 1928, p. 28).

Mais qu'en sera-t-il en fin de parcours ? Il y aura une communauté de pieds noirs brassée à toutes les cultures au profit de laquelle le colonialisme français a voulu et tenté de tailler une patrie sur mesure. Cette communauté, si elle ne parle pas correctement la langue de la majorité, utilise le moins son accent et en traduit quelques expressions et formules. Les juifs, quant à eux, ont toujours joué de deux assimilations en plus de leur propre statut. Ils ont la faculté de s'assimiler à la terre d'accueil (ils se trouvaient en Algérie bien avant 1830). Puis, avec le décret Crémieux qui est lui-même juif (Adolphe Crémieux), les juifs d'Algérie sont naturalisés en bloc en 1870. Et, quand l'Etat d'Israël est créé en 1948, beaucoup de familles juives d'Algérie immigreront vers la «Terre promise». Les Israélites d'Algérie se sont vu octroyer la citoyenneté française par le décret du 24 octobre 1870. Ils accepteront ce nouveau statut. Les Algériens, eux, resteront sujets français, privés par voie de conséquence de tous les droits dont jouissaient les Français de la métropole ainsi que ceux qui venaient tout fraîchement de peupler le pays conquis au prix du massacre et du génocide. Cette citoyenneté, les Algériens ne la revendiquaient jamais d'une manière formelle. Au contraire, ils tenaient fortement à conserver leur statut personnel. L'administration française fit le constat : «Il faut reconnaître cependant que la politique d'assimilation par l'abandon du statut musulman a fait faillie. Le nombre de naturalisés, depuis 1865, est minime, car le musulman considère comme une véritable abjuration le fait de perdre volontairement son statut pour se placer sous le régime du code civil français» (Document algérien n° 18 du 20 août 1948). Il faudra attendre la promulgation de l'or-

donnance du 7 mars 1944 pour que certaines catégories d'Algériens deviennent citoyens français sans pour autant être contraints à l'abandon du statut personnel. Toutefois, le législateur de la colonisation ne dépasse jamais la dose prescrite. Comme du temps du projet Blum-Violette, la nouvelle loi sélectionne les «bons Arabes» qui méritent l'accession à la citoyenneté française.

«En somme, l'ordonnance du 7 mars 1944 appelle à l'exercice des droits politiques du citoyen les éléments les plus évolués de la population musulmane» (*Documents algériens*, n° 25 octobre 1950). En réalité, ce qu'il faut retenir, c'est que la politique de l'assimilation s'adresse beaucoup plus à la communauté de peuple plutôt qu'au peuple conquis. C'était bel et bien le dernier souci des théoriciens d'une politique qui placait l'indigène dans un statut d'infériorité naturelle. On ne s'intéresse guère à faire assimiler l'élément autochtone de la terre conquise mais plutôt à intégrer la nouvelle communauté qu'on transplante pour faire féconder le sol aride et inutile. Assimilation de l'élément européen suppose assimilation des institutions. Or, cela ne pourra s'effectuer sans priver la majorité des droits qu'il ne fallait réservé qu'à la minorité. Inévitablement, toute la législation, qui va être conçue dans les laboratoires du colonialisme, comportera deux aspects, deux natures distinctes, l'une de l'autre, d'où la juxtaposition de deux collèges. Le premier révélera les impératifs de la domination. Le second réunira la caste des parias qui se devront se contenter que des scories et des miettes.

La politique d'assimilation, comme nous ne nous lasserons jamais de le répéter, est conduite par un homme «civilisé» qui ne parviendra jamais à se libérer du sentiment raciste et discriminatoire. Il est d'ailleurs admis que le racisme est le corollaire du colonialisme même si celui-ci fait les yeux doux à une minorité autochtone de laquelle il trouvera la plus éloignée des collaborations et des trahisons. L'assimilation en direction des Arabes d'Algérie, nous précisera-t-on, est «... une politique qui n'aura pas pour formule une assimilation totale de l'indigène, mais une marche en avant vers une assimilation partielle ; une fois les esprits éclairés, une telle assimilation constituera l'œuvre des générations futures» (*Octave Depont, l'Algérie du Centenaire*, 1928, p. 49).



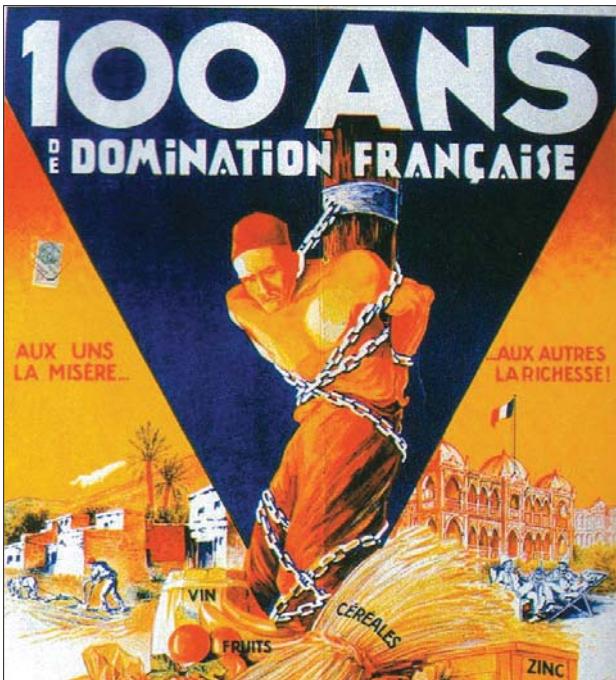
● ● ●

La dose prescrite ne sera jamais dépassée. Cette assimilation, personne n'en voudra. Ni le colonisateur, ni le colonisé, ni le colon. La grande masse des Algériens n'a jamais été prédisposée à renoncer à son statut personnel. Une infime minorité d'Algériens se trouve elle-même subdivisée en deux catégories, guidées l'une et l'autre, dans leurs démarches respectives, par l'acquisition de priviléges et d'un rang social. Il y a, d'une part, une horde de dignitaires des grandes tentes devenus francophiles non pas par l'adhésion à la culture du conquérant, mais dans le strict souci de partager avec lui le pouvoir de la domination et des priviléges. En effet, tous ces collaborateurs du régime colonialiste jeûnent, pratiquent les cinq prières, vont au pèlerinage et gardent leur imposant «gannar» et leurs somptueux burnous. Ces grandes tentes, issues soit de confréries religieuses soit de l'aristocratie terrienne, constitueront l'un des principaux piliers dans l'assujettissement du peuple algérien. Rien pour l'heure n'a été dit sur le régime de ces familles pourvoyeuses du régime en caïds, aghas et bachaghas des plus zélés.

D'autre part, l'autre phénomène qui surgira à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e, c'est l'apparition des familles citadines dites «évoluées». Plusieurs d'entre elles, formées à l'école française, vont automatiquement épouser les mœurs et la culture françaises. Contrairement aux «grands gannars» qui se trouvent bien dans leur peau, conscients de leur rôle d'auxiliaires et enclins à faire du mal à leur peuple, les francisés sont confrontés à un dilemme. Ils sont instruits, plus instruits que certains Maltais, Espagnols ou Italiens, mais demeurent leurs inférieurs à cause des lois scélérates à la tête desquelles vient le tristement célèbre code de l'indigénat et tous les autres règlements qui obligent les Algériens à opter pour la situation s'ils désirent grimper dans la hiérarchie.

Comme devant une telle situation, des borbors ne s'égarent-ils pas ? Le professeur Soualah, adversaire de l'Emir Khaled, illustre, en ce début du XX^e siècle, la plus parfaite des créatures algériennes francisées qui vont louer la culture française, non pas parce qu'elle est la plus séduisante, mais par mépris pour leur propre culture. Mais en définitive, ces «assimilés» ne seront ni Arabes, ni Français, ni chrétiens, ni musulmans. C'est une sorte de métissage culturel qui ne trouvera place nulle part. Ni chez la race des conquérants qui les assimilera à ces «Frankenstein» au plan culturel et cérébral, ni chez leur propre peuple qui voit en eux des renégats, des impies qui ont brisé leur religion pour une pitoyable décoration ou l'accession à un poste supérieure.

La jeunesse des années 1940 et 1950 se plaît toujours à raconter l'anecdote, voire le drame d'un certain colonel Bendaoud. Quoique naturalisé, ce colonel s'est vu humilier par des officiers français, malgré son rang et son grade. Il laissera un mot célèbre : «Un Arabe est un Arabe, même si c'est le colonel Bendaoud». Les intellectuels sont toujours victimes de leurs excès. Ces francisés du monde urbain sont malchanceux. Car, en milieu paysan, les fils des «grandes tentes», plus pernicieux et aussi méprisants, ont gardé leur place dans la société algérienne parce qu'ils ont la ruse de conserver leurs «gan-



nar». Pourtant, leur bousculade les a conduits, dans de nombreux cas, à chanter la «mère patrie» avec des accents de haute fidélité, plus forte que ces citadins qui parlent correctement français, portent la cravate, se peignent les cheveux et les matins devant un miroir et mangent avec une fourchette.

Cette nouvelle élite, se détachant des

véritables aspirations du peuple auquel elle appartient, se fondra dans les institutions coloniales pour n'y jouer qu'un rôle de seconde zone. Cette image, commune d'ailleurs à tous les pays qui ont connu la domination étrangère durant les deux derniers siècles, le Mahatma Gandhi nous la résume avec beaucoup de justesse : «Je suis tout à fait certain que les écoles du gouvernement nous ont dévitalisés, nous ont rendus impuissants et impies. Elles nous ont remplis de mécontentement et, ne fournissant aucun remède, nous ont découragés. Elles ont réussi à faire de nous ce qu'elles voulaient : une nation d'employés et d'interprètes» (Cité par Octave Depont, *L'Algérie du centenaire*, 1928, p. 160). Toutefois, il y a une autre réalité. Celle par laquelle se distingue tout un peuple. A savoir le refus d'abandonner le statut personnel, par la manifestation du sentiment d'appartenir à une société qui a son histoire, sa langue et sa religion.

En 1963, il y eut une tentative de christianisation, notamment en Kabylie où il y en a eu tellement. Son résultat fut bien maigre puisque la djemaa de Aïn Ferhat, tout en décevant un missionnaire, répondra à l'autorité militaire française «en termes

énergiques et catégoriques» : «Nous, nous ne renoncerons jamais à notre religion ; si le gouvernement veut nous y contraindre, nous lui demanderons un moyen de quitter le pays ; si nous n'en trouvons pas, nous préférions la mort plutôt que d'embrasser votre religion» (Colonel Robin, *L'Insurrection de la Grande Kabylie*, en 1871, p. 29). Je ne sais plus d'ailleurs quel

observateur nous proposa cette recette : mettez un Français et un Algérien dans une marmite, laissez bouillir pendant un siècle puis déversez : le bouillon français ira d'un côté et celui de l'Algérien de l'autre.

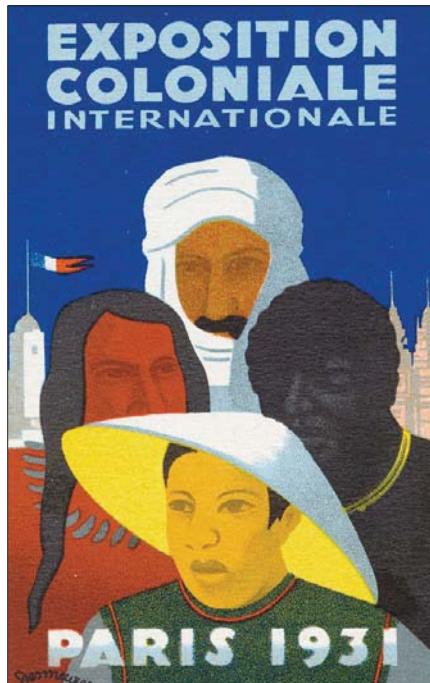
Cette évidence, un auteur déjà cité, nous la décrit avec simplicité, ce qui ne l'aura pas empêché de tenir bon sur une corde raide : «... Et si l'on songe que les musulmans font tout au rebours de nous ; ils ne mangent pas comme nous ; ils ne s'associent pas comme nous ; nous sautons en selle à gauche, eux à droite ; ils écrivent de droite à gauche, nous de gauche à droite ; quand ils entrent dans un salon, nous nous découvrons la tête, eux se découvrent les pieds. Les femmes européennes portent leur bébé entre les bras les petits musulmans chevauchent la croute de leur maman et on constate facilement qu'il y a là toute une série d'actes de la vie qui sont à notre antipode. (Octave Depont, *L'Algérie du centenaire*, 1928, p.51). Tout cela va-t-il empêcher les anthropologues et les missionnaires de chasser les borbors égarés pour en faire de bons citoyens français, cependant que le colonialisme continue à appauvrir la masse des dépossédés, à les avilir et à les humilier ? Les équilibres de la politique continueront de plus belle à croire qu'avec quelques francisés et autres grands «gannar» avides de tyrannie et de priviléges, la France parviendrait à transférer la devise républicaine «Liberté, Egalité, Fraternité de la patrie de Jeanne-d'Arc à celle de Fatma N'Soumer.

Effronteries et contradictions vont se poursuivre depuis «le royaume arabe» si cher à Napoléon III jusqu'aux promotions fulgurantes d'indigène aux postes les plus élevés, en pleine guerre d'Algérie, octroyées par le général de Gaulle, le dernier empereur de la France coloniale. Défi ou prophétie ? Jugeons-en par la lecture de cette sentence dont l'auteur fut peut-être l'un des défenseurs les plus acharnés du colonialisme, mais aussi celui qui méprisera avec arrogance et racisme l'Emir Khaled : «En Afrique du Nord, pays méditerranéen, avec les progrès gigantesques de notre époque, si, dans un demi-siècle, ce pays ne parle pas français et ne pense pas en français, c'est que nous serons bien près d'avoir échoué» (Octave Depont, *L'Algérie du centenaire*, 1928, p. 199).

L'échec est plus que réel. En 1954, année de l'assaut final contre le régime de la ruine morale et matérielle du pays, le peuple algérien est analphabète en arabe et en français – à 95%. «L'œuvre de la France en Algérie n'est pas à vanter, la «mission civilisatrice» aura détruit pour longtemps la personnalité d'un peuple dont les avant-gardes du mouvement de libération nationale de la première moitié de ce siècle seront empêchés de mener à son terme un processus d'émancipation sous tous ses aspects avec le recouvrement de toutes les valeurs morales et historiques de la personnalité du peuple algérien. (Colonialisme : les crimes impunis – Alpha – Alger – 2006)

A.B.

(*) Journaliste-auteur



DÉCÈS DE JACQUES VERGÈS

Mme Toumi rend hommage à un «éminent défenseur des causes justes»

La ministre de la Culture, Mme Khalida Toumi, a exprimé ses condoléances les plus attristées à la suite du décès, jeudi à Paris, de M. Jacques Vergès, rendant hommage à un «irréductible et éminent défenseur des causes opprimées». «Jeune avocat engagé et de conviction, il aura fait dès 1957 d'embrasser la cause nationale (...) faisant ainsi conquérir à la

dignité humaine de nouveaux espaces contre l'injustice et l'assujettissement», a indiqué Mme Toumi dans son message de condoléances. «L'un des plus emblématiques procès du XX^e siècle que Maître Jacques Mansour Vergès eut à engager fut celui de Djamilia Bouhired, militante de la zone autonome d'Algérie, blessée gravement à l'arme de guerre et

arrêtée à la Casbah d'Algier», a-t-elle rappelé. Mme Toumi a indiqué, en outre, que l'action et l'engagement du défunt «auront marqué le XX^e siècle et marqueront, de façon certaine, l'évolution du monde dans le sens de sa libération en conquérant, comme le fit M. Vergès, des espaces de dignité et de justice de plus en plus grands». APS



Mon enfant a du mal à apprendre

Les difficultés scolaires sont l'un des motifs les plus fréquents de consultation pédo-psychologique. Tous les enfants ne sont pas identiques et certains ont moins de facilité à apprendre, malgré toute leur bonne volonté. Les causes de ces problèmes d'apprentissage sont variées.

Pourquoi mon enfant a-t-il plus de mal à apprendre ?

Le rôle des expériences préscolaires est déterminant sur la capacité à apprendre. Un enfant qui n'a pas été exposé chez lui à des activités et des situations variées apprend moins vite, du moins dans un premier temps. Heureusement, ses difficultés sont temporaires et son retard est vite rattrapé.

Le cercle vicieux du découragement peut faire obstacle à l'apprentissage. Un enfant qui a connu un ou plusieurs échecs successifs peut progressivement baisser les bras. Si, de plus, l'accent est mis sur ses insuffisances, l'enfant aura tendance à se conforter dans sa situation d'élève médiocre et ne plus percevoir la nécessité de faire des efforts.

L'absence de méthode. Un enfant peut également avoir du mal à apprendre parce qu'il ne sait pas comment s'y prendre. L'enfant n'a pas appris... à apprendre ! Lire à haute voix, répéter, écrire, simuler une interrogation, par exemple, sont des méthodes qui n'ont pas été acquises.

La stabilité émotionnelle et affective de l'enfant est un facteur important. Un enfant qui se sent mal dans sa peau et qui n'a pas confiance en lui, n'a pas l'esprit suffisamment libre pour assimiler correctement les connaissances.

Dans certains cas, l'enfant souffre de problèmes de vue ou d'audition. En cas de problèmes scolaires, ces causes physiologiques doivent être systématiquement recherchées. Des troubles pathologiques de l'apprentissage, comme la dyslexie ou la dysorthographie, peuvent également être mis en cause. Le recours à un spécialiste est alors indispensable.

Comment aider un enfant qui apprend mal ?

Parlez avec votre enfant pour essayer d'identifier les causes de ses difficultés scolaires. Prenez également rendez-vous avec ses professeurs. Dans la plupart des cas, un soutien scolaire adapté permet à l'enfant de surmonter ses difficultés.

Néanmoins, un enfant en difficulté n'a pas seulement besoin de soutien scolaire, il



lui faut également le soutien de son entourage : il doit sentir l'intérêt porté à son travail et à ses efforts. Faites-lui répéter ses leçons, enseignez-lui des méthodes de travail simples. Lorsqu'il revient de l'école avec une mauvaise note, essayez d'identifier ses lacunes avec lui. Vous devrez peut-être l'aider à revoir sa façon de réviser ou de prendre des notes. Les remontrances et les punitions n'aident pas votre enfant dans son travail. Elles ont plutôt tendance à le décourager en amplifiant son mal-être et son angoisse. Votre enfant a besoin d'encouragements de

taille et de poids, dépister un retard de développement intellectuel nécessite de consulter un spécialiste. Savoir repérer les signaux d'alerte permet de mettre en place le plus tôt possible une prise en charge adaptée.

À chacun son rythme de développement

Les parents ont tendance à comparer le développement de leur enfant à celui d'autres enfants. Mais les enfants ne se développent pas tous au même rythme. Ce n'est pas parce que la fille de vos meilleurs amis sait lire à cinq ans, alors que la vôtre du même âge n'en est pas encore capable, qu'il faut vous inquiéter. Chaque enfant progresse à son rythme et l'essentiel reste que son développement soit régulier et cohérent. Comme dans la fable du lièvre et de la tortue, l'im-

Comment déceler un retard intellectuel chez un enfant ?

Il est relativement facile de déceler un retard de croissance grâce aux courbes de

portant n'est pas de partir vite, mais d'arriver à temps.

Quand consulter un spécialiste ?

Il est nécessaire de consulter un spécialiste lorsque votre enfant présente des retards de développement ou d'apprentissage dans plusieurs domaines simultanément : la coordination des mouvements, la marche, la parole, la propreté, etc. En effet, si le retard dans un seul domaine est le plus souvent lié aux particularités de l'enfant, un retard dans plusieurs domaines doit attirer votre attention.

Les visites obligatoires sont l'occasion pour le médecin traitant de faire le point sur l'ensemble des domaines du développement. Pour cette raison, le calendrier de ces visites doit être scrupuleusement respecté, car un diagnostic précoce permet une prise en charge rapide et une meilleure efficacité des traitements.

Quels sont les signes d'un éventuel retard intellectuel ?

Il existe plusieurs critères qui évoquent un éventuel retard de développement intellectuel.

Par exemple : l'enfant montre peu d'intérêt et de curiosité pour son environnement et il ne répond que très peu aux efforts de communication de son entourage ;

Il a du mal à se concentrer plus de quelques secondes, même sur ses jouets ;

À dix-huit mois, il ne prononce aucun mot clairement ;

En âge d'entrer à l'école maternelle, il n'est toujours pas propre et doit porter une couche vingt-quatre heures sur vingt-quatre. À trois ans, la plupart des enfants n'ont besoin de couches que la nuit.

Dans certaines conditions (maladie, stress psychologique, par exemple), il arrive qu'un enfant régresse dans son développement, les capacités acquises disparaissent. Cette régression est temporaire et le développement reprend une fois ces conditions éliminées.

Les troubles de l'élocution chez l'enfant

Les troubles de l'élocution concernent l'articulation de la parole. Zozotement, chuintement et autres troubles de l'élocution prétendent souvent à sourire. Pourtant, ils peuvent devenir de véritables handicaps lorsqu'ils perturbent la communication et sapent la confiance de l'enfant.

Le zozotement (ou zézaiement) correspond au remplacement du son «ch» par «s» («saton» pour «chaton») et du son «j» par «z» («manzer» pour «manger»). La langue se place anormalement entre les dents, par exemple parce qu'elle est trop large ou située trop haut dans la bouche. Le chuintement est le phénomène inverse, «ch» au lieu de «s» («chou» pour «sou») et «j» au lieu de

«z» («bouge» au lieu de «bouse»). L'air expiré en parlant passe sur les côtés de la langue au lieu de glisser au milieu de celle-ci. Dans d'autres cas, le «L» est remplacé par le son «ill» («balade» devient «baillade»).

Que faire en cas de troubles de l'élocution ?

Les troubles de l'élocution sont dus à des problèmes d'articulation, mais le langage, l'intelligence et la pensée de l'enfant sont normaux.

Ils surviennent souvent au moment de la chute des dents de lait et disparaissent une fois que les dents définitives ont poussé. Néanmoins, s'ils persistent au-delà de l'âge

de sept ans, il est nécessaire de consulter son médecin. S'ils sont liés à un problème de dentition, il vous dirigera vers un orthodontiste.

Dans d'autres cas, ces troubles peuvent révéler une surdité partielle et une consultation chez un spécialiste ORL pourra confirmer le diagnostic. Ces troubles sont parfois un moyen d'attirer l'attention : un suivi psychothérapeutique contribuera à les résoudre.

Dans tous les cas, l'enfant sera suivi par un orthophoniste qui définira un programme de rééducation adapté au problème. Les techniques employées varient selon le type de trouble et prouvent

généralement leur efficacité en quelques mois.

Dans certains cas, l'orthophoniste peut déceler, au cours des exercices, une anomalie de la bouche (un voile du palais ou un frein de la langue trop courts, par exemple) et la signaler au médecin, qui mettra en place un traitement approprié.

Les troubles de l'élocution peuvent avoir des conséquences néfastes sur l'apprentissage de la lecture et de l'écriture.

Il est donc préférable d'entreprendre une prise en charge orthophonique le plus tôt possible, et avant que l'enfant n'entre au cours préparatoire.

La dyslexie chez l'enfant

La dyslexie est un trouble de la lecture et de l'orthographe relativement fréquent : environ 5 % des enfants en souffriraient en France. Les garçons sont trois fois plus touchés que les filles. Un diagnostic et un traitement précoce permettent d'éviter un retard scolaire et des problèmes d'ordre psychologique.

Les symptômes de la dyslexie

Un enfant atteint de dyslexie a du mal à apprendre à lire, en l'absence de troubles de la vision ou de l'audition, ou de déficit intellectuel. Il a des difficultés à reconnaître les informations représentées sous forme de symboles comme le sont les lettres. En lisant, l'enfant confond certaines lettres de forme voisine : («m», «n», et «u»; «p», «q» et «g»; «b» et «d») ou phonétiquement proches («s» et «ch»; «f» et «v»; «p» et «b») ; il remplace certaines consonnes par d'autres («piton» peut devenir «bidon», «hippopotame» devient «hippopapame») ; il inverse l'ordre des lettres («on» donne «no», «bras» est lu «bar»), etc.

La dyslexie se complique souvent de difficultés d'écriture (dysorthographie). À l'écrit, l'enfant est assez lent, il saute des lettres, oublie des syllabes et coupe des mots. Il peine à recopier une phrase. Un dyslexique peut être doué dans d'autres matières, comme les mathématiques ou les disciplines artistiques (musique, arts plastiques).

Les causes de la dyslexie sont encore mal connues : on suspecte un problème dans la façon dont les informations visuelles sont transmises au cerveau et analysées.

Que faire en cas de dyslexie ?

Si l'on observe chez son enfant des signes qui semblent indiquer des difficultés d'apprentissage de la lecture, il est essentiel de consulter son médecin rapidement. Parfois, des signes précurseurs de la dyslexie apparaissent avant même l'apprentissage de la lecture : maladresse, confusion entre la droite et la gauche, heurts fréquents contre les portes ou les meubles. Un diagnostic précoce de la dyslexie permet d'éviter les retards d'apprentissage et l'échec scolaire.

Grâce à une rééducation orthophonique, l'enfant pourra acquérir des techniques qui lui permettront de maîtriser son handicap. Même si certaines difficultés de lecture et surtout d'orthographe risquent de persister jusqu'à l'âge adulte, l'enfant peut en général mener une scolarité normale. Non traitée, la dyslexie peut se compliquer de problèmes psychologiques liés au découragement et à la frustration qui peuvent persister au-delà de la dyslexie elle-même. Une prise en charge psychothérapeutique de l'enfant est parfois nécessaire pour prévenir ces complications.

Comment un enfant apprend-il ?



Le processus d'apprentissage est complexe, il dépend de multiples facteurs. Connaître les conditions qui facilitent ce processus permet aux parents de créer un environnement favorable aux apprentissages tels que la lecture, l'écriture, etc.

La motivation

Le moteur essentiel de l'apprentissage est la motivation. Lorsque nous sommes motivés, enfants comme adultes, notre cerveau est dans un état chimique favorable à l'acquisition de nouvelles connaissances : l'attention est maximale, l'esprit est vif et les expériences sont mémorisées de façon durable. Sauf cas particulier, les tout-petits sont naturellement motivés pour apprendre. Ils cherchent à maîtriser leur environnement et à acquérir toujours plus d'autonomie.

Le plaisir

Le plaisir est le compagnon naturel de la motivation. Pour les enfants, comme pour les adultes, se découvrir de nouvelles capacités est source de plaisir. Cette émotion positive agit comme un élément qui renforce cette acquisition et la rend durable. Cet effet explique pourquoi, à l'école maternelle, la plupart des connaissances sont acquises par le jeu, qui contient toujours une dimension de plaisir.

La curiosité

La curiosité, une caractéristique très développée chez le nourrisson, pousse à la découverte et fait oublier l'effort nécessaire pour y parvenir. Les enfants curieux sont souvent plus précoce car ils aiment s'exposer à de nombreuses expériences nouvelles, physiques ou intellectuelles.

La variété

Vous favoriserez l'apprentissage en proposant à l'enfant des environnements et des situations variés. Outre l'accumulation d'expériences différentes, la variété permet également à l'enfant d'établir des comparaisons menant à la déduction de principes logiques qui vont petit à petit structurer sa pensée.

La concentration

La concentration est la capacité de l'enfant à se consacrer à une tâche en faisant abstrac-

tion de son environnement. Le temps de concentration maximal d'un enfant augmente avec l'âge : quinze minutes vers trois à quatre ans, vingt minutes vers cinq ans, trente minutes vers sept ans, quarante minutes à l'âge de dix ans. Pour cette raison, il est indispensable de varier fréquemment les activités scolaires.

Au-delà de son temps de concentration maximal, l'enfant fatigue ; il n'écoute plus et éprouve le besoin de bouger ou de laisser vagabonder son esprit.

Qu'est-ce que l'intelligence ?

L'intelligence se définit comme étant l'ensemble des fonctions mentales permettant de s'adapter à de nouveaux problèmes ou à de nouvelles situations.

Il existe en fait plusieurs formes d'intelligence : la dextérité, l'agilité, la coordination (intelligence kinesthésique) ;

La faculté à s'orienter dans l'espace (intelligence spatiale) ;

La compréhension des autres, la faculté à établir des relations (intelligence interpersonnelle) ;

La capacité à se comprendre et se connaître (intelligence interpersonnelle) ;

La logique, le calcul mental (intelligence logique et mathématique) ;

Le langage et la communication (intelligence linguistique) ;

L'harmonie et le sens du rythme (intelligence musicale).

Développer, dans la mesure du possible, toutes ces formes d'intelligence permet à l'enfant d'exprimer pleinement son potentiel.

La mémoire

La mémoire est essentielle à l'acquisition des connaissances. Elle est favorisée par la motivation et la répétition. En effet, répéter est indispensable pour maîtriser, assimiler et consolider les nouvelles connaissances. La mémorisation d'une nouvelle information

est également favorisée par son association à des informations déjà acquises, des sensations, des gestes ou des émotions.

Enfin, un sommeil régulier et suffisant favorise la mémorisation : pendant la nuit, le cerveau analyse et mémorise les expériences de la journée.

Un lien avec la réalité

Rattacher l'apprentissage au vécu et au monde de l'enfant lui permet de s'approprier plus facilement les nouvelles connaissances. Il est plus sensible à des exemples concrets qui rendent le savoir théorique plus digeste et plus compréhensible.

Apprendre par soi-même

Mieux vaut laisser l'enfant apprendre aussi par lui-même, se débrouiller seul, faire des erreurs et trouver les solutions, en veillant à ne pas le laisser trop longtemps dans l'échec.

En participant activement à son apprentissage, l'enfant assimile plus facilement les connaissances.

Les encouragements

Un enfant qui se sent en sécurité et qui a confiance en lui, apprendra mieux. L'apprentissage est favorisé lorsqu'on attribue une récompense après une épreuve réussie : c'est le renforcement positif.

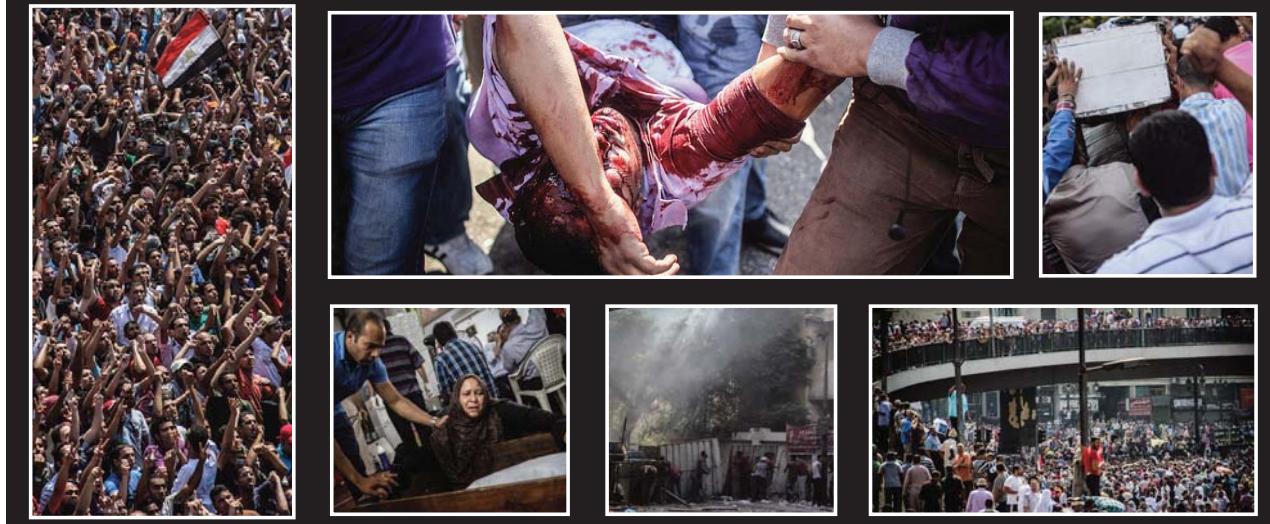
Les sanctions auront plutôt tendance à dévaloriser l'enfant, à le conforter dans sa situation d'échec.

Si la récompense exerce un effet positif, la punition tend à empêcher l'acquisition de nouvelles connaissances.

Une bonne hygiène de vie

Pour bien fonctionner et se développer, le cerveau a besoin d'une alimentation équilibrée et variée, ainsi que de sommeil. Une bonne organisation de la journée, régulière et équilibrée constitue le socle nécessaire à l'apprentissage.

C R I S E E N É G Y P T E :



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR :

48
morts
dans les
troubles de
vendredi

1.004
personnes arrêtées
lors des manifestations
de vendredi

1.004 partisans des Frères musulmans ont été arrêtés par la police égyptienne lors d'une nouvelle journée de violences meurtrières vendredi entre partisans du président déchu Mohamed Morsi et forces de l'ordre, a annoncé hier le ministère de l'Intérieur.

«Le nombre d'éléments des Frères musulmans arrêté a atteint 1.004, dont 558 au Caire», a précisé le ministère dans un communiqué publié au lendemain d'une nouvelle journée de violences qui ont fait plus de 80 morts selon des sources officielles et des témoins.

Au moins 83 personnes ont péri vendredi dans les affrontements entre les forces de l'ordre, appuyées par l'armée, et des manifestants partisans du président déchu Mohamed Morsi, selon les médias.

Les quartiers entiers du Caire ont été transformés en champs de bataille tout au long de la journée de vendredi, selon les médias.

Les médias égyptiens annoncent pour leur part au moins 100 morts, tués pour la plupart par balles.

Le gouvernement affirme faire face à «un complot terroriste»

Le gouvernement égyptien a affirmé vendredi se battre contre un «complot terroriste malveillant des Frères musulmans» qui poursuivent leurs manifestations pour réclamer le retour du président déchu Mohamed Morsi. «Le gouvernement affirme que ses membres, les forces armées, la police et le grand peuple d'Egypte sont unis pour combattre le complot terroriste malveillant ordonné par les Frères musulmans», indique un communiqué du cabinet du Premier ministre, Hazem el-Beblawi.

Les partisans du président Mohamed Morsi destitué et arrêté le 3 juillet par l'armée ont appelé à des manifestations au Caire dans le cadre d'un «vendredi de la colère» pour protester contre la dispersion sanglante de leurs rassemblements de soutien au président déchu, ayant fait près de 600 il y a deux jours. Vendredi, le pouvoir a autorisé les forces de l'ordre à ouvrir le feu sur tout manifestant hostile.

APS

Le frère du chef d'Al-Qaïda arrêté au Caire pour «soutien» à Morsi

Le frère du chef du mouvement terroriste Al-Qaïda Ayman Al-Zawahiri a été arrêté hier en Egypte, pour «soutien» au président déchu Mohamed Morsi, ont annoncé des responsables des services de sécurité, cités par les médias.

Mohamed Al-Zawahiri, le frère d'Ayman Al-Zawahiri qui vit au Caire, a été arrêté à Gizeh, dans la banlieue de la capitale, selon ces responsables cités par l'AFP. Par ailleurs, la confrérie des Frères musulmans a annoncé la mort par balles vendredi au Caire du fils de Mohamed Badie, guide suprême de la confrérie du président déchu, dans les heures entre forces de l'ordre et manifestants pro-Morsi.

Le ministère égyptien de l'Intérieur a annoncé hier que le bilan des troubles de vendredi s'élevait à 48 morts à travers le pays qui fait face à des manifestations des partisans du président déchu. Les partisans du président Morsi ont organisé vendredi des rassemblements de grande ampleur pour protester contre l'opération musclée de dispersion de leurs campements au Caire et à Gizeh mercredi. Cet assaut qui a fait plus de 600 morts, a suscité la préoccupation de la communauté internationale qui a appelé toutes les parties au calme et au dialogue.

Amnesty International réclame une enquête «impartiale»

Amnesty International a lancé un appel pour une enquête «complète» et «impartiale» après les affrontements sanglants de ces derniers jours en Egypte, estimant que la réponse des autorités aux manifestants avait été «largement disproportionnée». L'organisation des droits de l'Homme dont le siège est à Londres veut que des experts des Nations unies soient autorisés à enquêter sur la crise.

Les partisans du président égyptien destitué Mohamed Morsi ont appelé à manifester tous les jours alors que les forces de sécurité assiègent une mosquée du Caire pleine de manifestants pro-Morsi, au lendemain des affrontements qui ont fait plus de 80 morts vendredi. L'Egypte est sous le choc après la mort de 578 personnes tuées mercredi quand la police a dispersé les campements des partisans du président déchu.

Amnesty affirme que les forces de sécurité ont fait usage

Les partisans du président Morsi ont organisé vendredi des rassemblements de grande ampleur pour protester contre l'opération musclée de dispersion de leurs campements au Caire et à Gizeh mercredi.

Cet assaut qui a fait plus de 600 morts, a suscité la préoccupation de la communauté internationale qui a appelé toutes les parties au calme et au dialogue.

«d'armes létales injustifiées» et qu'elles n'ont pas respecté leurs promesses de permettre aux blessés d'être évacués en toute sécurité, selon son enquête sur le terrain.

«D'après les premiers témoignages et autres éléments de preuves que nous avons rassemblés, il semble n'y avoir guère de doute que les forces de sécurité ont agi avec un mépris flagrant de la vie humaine, et qu'il est nécessaire d'entamer de toute urgence des investigations complètes, qui seront à la fois indépendantes et impartiales», a déclaré Philip Luther, directeur du programme Moyen Orient et Afrique du Nord d'Amnesty.

«Quand certains manifestants ont fait usage de violence, la réponse des autorités a été largement disproportionnée, apparemment sans faire de différence entre les manifestants violents et non violents», a-t-il poursuivi, indiquant que des passants avaient aussi été pris dans le feu des violences. (APS)

Le chef de la diplomatie belge se rendra la semaine prochaine au Caire

Le vice-Premier ministre belge et ministre des Affaires étrangères, Didier Reynders, se rendra jeudi prochain au Caire où il aura une série d'entretiens axés sur la situation sécuritaire et politique en Egypte. «Je me rendrai jeudi au Caire comme prévu où un certain nombre de contacts auront lieu entre autres avec le secrétaire général de la Ligue arabe», a indiqué

● ● ●

CRISE EN ÉGYPTE:

Un haut responsable de l'ONU prochainement au Caire

Le secrétaire général adjoint des Nations unies pour les affaires politiques Jeffrey Feltman doit se rendre «la semaine prochaine» au Caire pour des entretiens avec les autorités égyptiennes, a indiqué vendredi l'ONU.



Le secrétaire général Ban Ki-moon «a demandé à M. Feltman de mener des consultations régionales dans plusieurs pays», a déclaré le porte-parole adjoint de l'ONU, Eduardo del Buey. «Certaines de ces étapes sont encore à déterminer mais M. Feltman espère bien rencontrer des interlocuteurs égyptiens au Caire la semaine prochaine», a fait savoir le porte-parole. Ban Ki-moon avait condamné dans «les termes les plus fermes» les violences qui ont eu lieu mercredi au Caire, ayant fait plus de 600 de morts et demandé à tous les Egyptiens de «concentrer leurs efforts sur la promotion d'une réconciliation sans exclusive».

Le Brésil appelle tous les courants politiques en Egypte au dialogue

Le Brésil a appelé tous les courants politiques en Egypte au «dialogue» et à la «réconciliation», estimant que l'instabilité dans ce pays «affecte l'ensemble de la région», rapportait hier des médias.

«L'intervention des forces de l'ordre égyptiennes contre les manifestants (partisans du président déchu Mohamed Morsi) menace amplement la sécurité en Egypte», a indiqué un communiqué du ministère brésilien des Affaires étrangères, appelant toutes les par-

ties au dialogue. «L'instabilité de l'Egypte affecte l'ensemble de la région», a ajouté la même source.

Les forces de l'ordre avaient lancé, mercredi à l'aube, une opération visant à disperser les manifestants des places Rabaa al-Adawiya et Nahda, au Caire, faisant plus de 600 morts. Cet assaut a été vivement condamné par la communauté internationale qui a multiplié les appels à la retenue et au dialogue.

Le Venezuela rappelle son ambassadeur

Le président vénézuélien Nicolas Maduro a annoncé vendredi avoir ordonné le rappel «jusqu'à nouvel ordre» de l'ambassadeur du Venezuela au Caire et a appelé au retour au pouvoir du président Mohamed Morsi, destitué le 3 juillet par l'armée. «Avec cette situation en Egypte, qui est si doulou-

reuse (...) j'ai décidé de rappeler au Venezuela notre ambassadeur au Caire et d'y maintenir un chargé d'affaires jusqu'à nouvel ordre», a déclaré M. Maduro dans un discours retransmis par les médias d'Etat. «Le président Morsi doit être rétabli à la présidence d'Egypte pour entamer en pro-

cessus de réconciliation nationale du peuple d'Egypte. Assez de coups d'Etat, de divisions!», s'est encore exclamé le président Maduro. Des violences ont encore ensanglanté l'Egypte vendredi avec au moins 70 morts dans des heurts entre partisans de Mohamed Morsi et forces de l'ordre.

Le procès de l'ancien président Hosni Moubarak ajourné au 25 août

Le procès de l'ancien président égyptien Hosni Moubarak pour complicité dans le meurtre de manifestants en 2011 a été ajourné au 25 août, à l'issue d'une brève audience hier, rapportent des médias. L'ancien président, âgé de 83 ans, et son ancien ministre de l'Intérieur Habib el-Adli, tous deux poursuivis avec six autres responsables du régime renversé début 2011 par une révolte populaire, n'étaient pas présents dans le box grillagé de la cour criminelle, selon les mêmes sources. Le premier procès de M. Moubarak avait abouti en juin 2012 à une condamnation à la réclusion à perpétuité, mais la Cour de cassation a ordonné un nouveau procès, qui a commencé le 11 mai. M. Moubarak est jugé en même temps que ses deux fils Alââ et Gamal, six anciens hauts responsables des services de sécurité ainsi qu'un homme d'affaires, Hussein Salem, qui

a fui vers l'Espagne. La révolte qui a renversé l'ancien président début 2011 a fait près de 850 morts, selon des chiffres officiels. La nouvelle audience du procès Moubarak aura lieu le jour où s'ouvrira un autre procès au Caire: celui de hauts dirigeants des Frères musulmans, dont leur Guide suprême Mohamed Badie en fuite, pour «incitation au meurtre de manifestants».

Les Frères musulmans avaient remporté les premières législatives organisées après la chute de Moubarak et Mohamed Morsi, issu de leurs rangs, avaient ensuite accédé à la présidence. M. Morsi est aujourd'hui détenu au secret par les militaires qui l'ont déposé le 3 juillet. Depuis, le pays est en proie à des troubles sur fond de manifestations des partisans du président déchu réclamant notamment son retour.

le contact avec les Etats membres de l'Union européenne à ce sujet, ajoutant que le comité de concertation politique et de sécurité (COPS) se tiendra demain à Bruxelles pour faire le point sur la situation en Egypte.

«Nous mettrons nos informations en commun lors de cette réunion et je crois qu'il nous faudra encourager un schéma de dialogue entre toutes les forces

politiques sachant qu'il appartient aux Egyptiens eux-mêmes de trouver une issue à la crise», a-t-il poursuivi. Le ministre qui a fait part de ses craintes de voir l'Egypte «sombra dans une guerre civile et une situation chaotique incontrôlable», a affirmé qu'il le sentiment qu'il faudra inévitablement «se diriger vers de nouvelles élections pour sortir de la crise».

Reynders a, en outre, fait savoir que la Belgique maintient

RDC: 10 personnes tuées par des hommes en uniforme

Plus de 10 personnes ont été tuées tôt vendredi par des hommes armés, habillés en uniforme de l'armée burundaise, dans une province du Sud-Kivu, est de la RDC, a déclaré vendredi une source locale.

Selon le président de la coordination de la société civile du territoire d'Uvira, Guillaume Fazilize-riwa, on compte parmi des victimes des enfants de 2 à 3 ans, ainsi que des vieilles femmes. «Ces personnes

ont été tuées à l'arme blanche et d'autres brûlées dans leurs maisons.

Cinq personnes sont hospitalisées et d'autres, qu'ils ont capturées, sont portées disparues», a-t-il souligné devant la presse.

Plus de 80 enfants, recrutés de force par une milice, libérés

Plus de 80 enfants, dont certains n'ont que huit ans et qui avaient été recrutés de force par la milice Bakata-Katanga, active dans la province instable du Katanga (est de la RDC) ont pu rejoindre leurs familles, a annoncé vendredi l'ONU.

La Mission de l'ONU pour la stabilisation de la RDC (Monusco) a «salué» dans un communiqué «la séparation de 82 enfants, dont 13 filles, du groupe armé Maï Maï Bakata-Katanga, survenue entre le 13 et le 15 août 2013».

«L'âge de ces enfants, selon la Monusco, varie entre 8 et 17 ans» et ils auraient été recrutés «durant les six derniers mois» par la milice, a fait savoir l'ONU.

Selon la Monusco, «des enfants ont été identifiés et séparés des miliciens grâce à une action combinée des agences œuvrant dans le domaine de la protection de l'enfant».

Quarante d'entre eux ont été immédiatement ramenés à leur famille et les autres ont été pris en charge en attendant leur tour», a-t-elle précisé. «Nous sommes très préoccupés par les rapports faisant état de recrutements en cours, par le groupe Maï Maï Bakata-Katanga mais aussi par d'autres groupes à l'Est de la RDC», a déclaré le chef de la Monusco, Martin Kobler, cité dans le communiqué. Il a rappelé que le recrutement d'enfants «pourrait constituer un crime de guerre».

La Monusco estime que, «depuis le début de l'année, 163 enfants, dont 22 filles, ont été séparés des Maï Maï Bakata-Katanga par la Monusco et les partenaires œuvrant dans le secteur de la protection de l'enfant». Le Katanga, d'où est originaire le chef de l'Etat Joseph Kabila, est régulièrement secoué par des velléités sécessionnistes.

SAHARA OCCIDENTAL - MAROC

Le Maroc interdit aux étudiants sahraouis d'accéder aux filières scientifiques

Les étudiants sahraouis sont «interdits» d'accès à «la plupart» des filières scientifiques dans les universités marocaines, a dénoncé hier à Bounmedens la ministre de l'Education et de l'Enseignement de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Merieme Es-salek Hamada.

«La plupart des filières scientifiques dans les universités marocaines comme la biologie, la chimie et la physique, sont interdites aux étudiants sahraouis», a indiqué à l'APS Mme Essalek Hamada, en marge des travaux de l'université d'été de la RASD, ouverte mercredi dernier.

La ministre a également déploré «l'interdiction absolue» aux Sahraouis de bénéficier des formations dispensées par

les académies militaires marocaines, notamment «tout ce qui a trait au domaine de l'aviation». Face à ce «refus systématique», les étudiants sahraouis se retrouvent contraints de s'inscrire dans les facultés des sciences sociales et humaines, a-t-elle fait savoir. Ces étudiants, a-t-elle dit, «s'inscrivent dans les facultés de droit et des sciences politiques dans l'espoir de pouvoir servir, un jour, la cause de leurs concitoyens qui sont victimes de divers dépassés de la part de l'occupant marocain». Elle a dénoncé aussi les «pressions exercées par les autorités marocaines sur les élèves sahraouis dès qu'ils accèdent au cycle primaire, dans le but de «les empêcher d'arriver aux études supérieures». «Le Maroc

SYRIE-ONU

2 millions de réfugiés syriens

Le nombre de réfugiés syriens a atteint près de deux millions, dont les deux tiers se trouvent au Liban et en Jordanie, selon un dernier rapport du Haut-Commissariat de l'ONU aux réfugiés (UNHCR). Alors que la guerre en Syrie ne connaît aucun répit, le nombre de réfugiés inscrits au HCR ou qui attendent d'être enregistrés s'est élevé à la mi-août à 1.911.282, dont 684.219 au Liban, a indiqué un rapport hebdomadaire du HCR publié samedi par des médias. Deuxième pays d'accueil, la Jordanie comptait 516.449 Syriens, suivie de la Turquie (434.567), l'Irak (154.935), l'Egypte (107.412) et les pays du Maghreb (14.000).

Le HCR précise que 79% des réfugiés syriens vivent hors des camps dans des régions urbaines. Pour mener à bien sa mission dans le cadre d'un plan régional pour répondre à l'afflux de réfugiés, cette organisation affirme avoir besoin de 1,85 milliard de dollars. En outre, plus de quatre millions de Syriens sont des déplacés à l'intérieur de ce pays de 23 millions d'habitants. Après 28 mois de conflit et plus de 100.000 morts, près d'un Syrien sur quatre a ainsi fui en raison des combats.

RUSSIE

4 morts et 35 blessés dans une collision entre deux navires

Un ferry est entré en collision avec un chalutier samedi dans la région d'Omsk, en Russie, faisant quatre morts et 35 blessés, a indiqué le bureau local des situations d'urgence. Les médias locaux ont indiqué que l'accident s'est produit sur la rivière d'Irtish dans le district de Leninsky, dans la région d'Omsk à 06h55 GMT. «Il y avait 56 passagers et quatre membres d'équipage à bord du navire», a déclaré à l'agence de presse Interfax la porte-parole du département d'urgence Irina Rossius. La coque du navire a été perforée dans la collision et les personnes à bord ont été évacuées du navire vers des cargos.

RELATIONS MILITAIRES
Le ministre chinois de la Défense au Pentagone lundi

Le ministre chinois de la Défense, le général Chang Wanquan, doit rencontrer lundi au Pentagone son homologue américain Chuck Hagel pour s'entretenir des relations militaires croissantes entre les deux pays, a indiqué vendredi un responsable de la Défense. «Cette rencontre constitue une opportunité pour avoir un échange de points de vue robuste sur toute une série de questions relatives à la relation sino-américaine, aux relations entre nos forces armées, ainsi que sur les questions bilatérales, les problèmes régionaux et des questions thématiques comme la cyber sécurité», a affirmé à des journalistes le haut responsable. Selon le haut responsable, «la raison de cette visite est de maintenir l'élan très positif dans la relation militaire entre la Chine et les Etats-Unis depuis un an et demi». Les interactions entre les deux armées se sont multipliées ces derniers mois. La semaine prochaine doit ainsi se tenir un exercice de lutte contre la piraterie entre les deux marines dans le golfe d'Aden. Pékin doit par ailleurs participer en 2014 pour la première fois à l'important exercice maritime multinational RIMPAC au large d'Hawaï. Le général Chang se trouvait à Honolulu vendredi pour visiter le Pacom, le quartier-général des forces américaines pour l'Asie-Pacifique. Il doit se rendre ce week-end dans le Colorado au Northcom, le commandement chargé de la défense du territoire américain et notamment au Norad, chargé de la défense aérienne. A l'issue de leurs entretiens lundi, Chuck Hagel et Chang Wanquan participeront une conférence de presse commune.

Les rebelles kurdes n'ont pas quitté la Turquie, pas d'amnistie générale

Le Premier ministre Recep Tayyip Erdogan a accusé les éléments du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, interdit) de ne pas avoir quitté la Turquie comme prévu et a exclu toute amnistie générale, selon des déclarations citées samedi par la presse.



«Les promesses faites (par le PKK) sur un retrait de territoire turc n'ont pas été remplies. Seuls 20% (des rebelles) ont quitté la Turquie et ce sont surtout des femmes et des enfants», a-t-il dit.

Dans le cadre de négociations menées depuis la fin 2012 avec le chef du PKK emprisonné à vie, Abdullah Ocalan, les rebelles kurdes ont déclaré un cessez-le-feu en mars et commencé en mai à se retirer du territoire turc. Ils réclament depuis, en contrepartie, des gestes du gouvernement en faveur de la minorité kurde de Turquie.

Dans ce contexte M. Erdogan a exclu catégoriquement une «amnistie générale» en faveur des rebelles du PKK qui pourrait aussi comprendre Ocalan.

Le gouvernement turc travaille sur un projet législatif qui pourrait faire l'objet d'un vote en septembre au Parlement.

«Il n'est absolument pas question d'une amnistie générale», a insisté M. Erdogan, soulignant qu'une autre revendication des Kurdes, l'enseignement de la langue kurde à l'école, n'était pas non plus d'actualité.

«Cette question n'est pas à notre

agenda pour l'instant, ni à l'école (publique) ni dans les établissements privés», a dit M. Erdogan.

Celui-ci a cependant souligné que le paquet de réformes comporterait «quelques surprises» dont il n'a pas dévoilé la teneur.

Le PKK a donné jusqu'au 1er septembre à Ankara pour aller de l'avant dans les réformes démocratiques, menant sinon de reprendre éventuellement les armes.

Le conflit kurde en Turquie a fait plus de 40 000 morts depuis le début de l'insurrection du PKK, en 1984.

AFGHANISTAN

4 morts dans une attaque contre une clinique

Une attaque à l'explosif s'est produite samedi à l'intérieur d'une clinique privée du district de Balablock, province afghane de Farah (ouest), faisant quatre morts, dont l'auteur de l'attentat, et trois blessés, a déclaré la police locale. «Un terroriste a fait exploser son dispositif explosif à l'intérieur d'un hôpital privé, dans le district de Balablock de la province de Farah, faisant quatre morts, dont le kamikaze et trois autres blessés», a déclaré un responsable de la police. Pour sa part, Abdul Rahman Zawardon, le porte-parole du gouvernement provincial, a confirmé l'incident indiquant qu'un homme qui avait un engin explosif collé à son corps l'a fait exploser à l'intérieur de la clinique de la personnalité influente Zabith Jalil, tuant trois de ses gardes du corps et blessant quatre autres personnes, dont M. Jalil. Le kamikaze a également été tué dans l'explosion, a-t-il ajouté.

PALESTINE - ISRAËL
Palestine demande à l'UE et à la communauté internationale de soutenir les négociations de paix

Le ministre palestinien des Affaires étrangères Riyad al-Maliki a demandé vendredi à l'Union européenne (UE) et à la communauté internationale de soutenir les négociations de paix avec Israël face aux «tentatives des Israéliens de faire dérailler les discussions».

«Notre préoccupation porte sur la façon de préserver le processus et d'empêcher qu'il capote à cause d'Israël», a déclaré M. al-Maliki à l'issue d'une ren-

contre avec son homologue bulgare Kristian Vigenin à Sofia. «La communauté internationale, l'Union européenne peuvent proposer des mécanismes pour contrôler les déclarations et les actes de chacune des parties» afin que ces négociations soient «sérieuses et donnent des résultats», a-t-il ajouté. Après un gel de trois ans, les négociateurs palestiniens et israéliens se sont retrouvés mercredi pour un nouveau round de négocia-

tions de paix et convenu de se revoir dans les jours suivants. La reprise des négociations de paix est le fruit d'intenses efforts du secrétaire d'Etat américain John Kerry, qui avait réuni les deux parties pour une première rencontre à Washington le 30 janvier. Dimanche et mardi, Israël avait déjà provoqué la colère des Palestiniens en autorisant la construction d'un total de 2.129 logements à El Qods-Est annexée et en Cisjordanie occupée.

LIBAN
Les pays du Golfe condamnent l'attentat dans la banlieue sud de Beyrouth

Le Conseil de coopération du Golfe (CCG) a condamné l'attentat ayant fait 22 morts jeudi dans la banlieue sud de la capitale Beyrouth, qualifiant cet acte de «criminel et honteux». «Cet acte criminel et honteux est une attaque contre la sécurité et la stabilité du Liban», a déclaré dans un communiqué le secrétaire général du CCG, Abdelfatih Zayani. L'attentat à la voiture piégée survenu à Roueïs, banlieue sud de Beyrouth a visé «la cohabitation pacifique au Liban, en semant la sédition» parmi les différentes communautés du pays, a-t-il ajouté. En outre, le secrétaire général du CCG a appelé les différents groupes à «ne pas donner d'espace aux vandales, aux chantres de la sédition et aux terroristes», affirmant que le CCG se tenait aux côtés du Liban «contre tout ce qui menace sa stabilité».

OMC - NOMINATIONS

Le futur directeur général de l'OMC (Organisation mondiale du commerce), le Brésilien Roberto Azevêdo, a nommé quatre directeurs généraux adjoints et son chef de cabinet dans le cadre de la mise en place de son équipe.



Le futur directeur de l'OMC nomme ses directeurs-adjoints

Selon un communiqué publié samedi par l'OMC, M. Azevêdo, qui prendra ses fonctions le 1er septembre prochain, a nommé Yia Xiaozhun (Chine), Karl-Ernst Brauner (Allemagne), Yonov Frederick Agah (Nigéria) et David Shark (Etats-Unis) aux postes de Directeurs généraux adjoints.

Les adjoints prendront leurs fonctions le 1er octobre. «Je suis très heureux que ces personnalités exceptionnelles aient accepté de me rejoindre à l'OMC.

Elles joueront un rôle vital en œuvrant en faveur de la réalisation des buts de

l'Organisation à ce moment clé», a déclaré M. Azevêdo, cité par l'OMC, en ajoutant que la 9e conférence ministérielle de l'OMC prévue à Bali en décembre, était sa «priorité immédiate».

M. Yi est un haut responsable du ministère chinois du Commerce, chargé des questions relatives au commerce international depuis les années 1980.

M. Yi est depuis 2011 l'ambassadeur de la Chine auprès de l'OMC. M. Brauner représente depuis 12 ans l'Allemagne au Comité de la politique commerciale à Bruxelles.

M. Agah est ambassadeur du Nigéria auprès de l'OMC depuis 2005. Enfin, M. Shark est le Représentant permanent adjoint des Etats-Unis auprès de l'OMC depuis 2000. Ces nominations ont eu lieu après de «larges consultations» du futur directeur général avec les membres de l'OMC.

M. Azevêdo, a aussi annoncé que son chef de Cabinet sera M. Tim Yeend, qui a été ambassadeur de l'Australie auprès de l'OMC au cours des trois dernières années. M. Azevêdo remplace à la tête de l'OMC le Français Pascal Lamy.

La crise économique du Portugal n'est pas terminée



a-t-il assuré soulignant les résultats macroéconomiques encourageants dévoilés cette semaine. L'Institut national des statistiques a révélé que le

Portugal avait enregistré une croissance de 1,1% au deuxième trimestre par rapport aux trois mois précédents, grâce essentiellement

à une hausse des exportations. Dans le même temps, le chômage a reculé sur cette même période, passant de 17,7% à 16,4%. Cette embellie économique reste cependant fragile. Sur l'ensemble de l'année, l'économie devrait se contracter de 2,3% et le chômage dépasser le taux record de 18%, selon les prévisions officielles.

Le pays a plongé dans la récession, accompagné d'une forte hausse de chômage, en 2011 après avoir lancé un rigoureux programme d'austérité, sous la tutelle de la «troïka» (UE-MI-BCE) représentants les créanciers internationaux du pays, en échange d'un plan de sauvetage de 78 milliards d'euros.

TÉLÉCOMS
Lenovo
pourrait
lancer ses
smartphones
en Europe
dès 2014

Le groupe multimédia Lenovo, premier fabricant de PC au monde, projette de lancer des smartphones en Europe dès l'an prochain, affirme samedi son responsable de cette zone géographique dans le quotidien français *Le Figaro*.

«Les premiers smartphones Lenovo pourraient être lancés en Europe de l'Ouest au deuxième trimestre 2014», annonce Gianfranco Lanci, patron Europe-Afrique-Moyen-Orient de Lenovo. La marque en a commencé la commercialisation hors de Chine, notamment en Indonésie et aussi en Russie. Le groupe a pour objectif de vendre 10 millions de tablettes dans le monde cette année, «ce qui correspond à environ 5% du marché», ajoute M. Lanci. Sur le segment des smartphones, le groupe chinois arrive en quatrième position derrière le groupe électronique sud-coréen LG Electronics,

avec un peu moins de 5% des parts de marché au deuxième trimestre, selon le cabinet Gartner.

Pour la première fois, les ventes mondiales de smartphones ont été supérieures en volume à celles des téléphones portables ordinaires au deuxième trimestre, explosant de 46,5% sur un an, selon une étude de ce cabinet publiée mercredi. Les smartphones, qui permettent d'accéder à internet, ont représenté 51,8% des ventes d'appareils de téléphonie mobile au deuxième trimestre, avec 225 millions d'unités.

Avec 16,7% de part de marché et 12,7 millions d'unités vendues, Lenovo est arrivé ce trimestre en tête du classement des fabricants de PC, dépassant de peu le groupe américain HP, selon des estimations rendues publiques mercredi par les cabinets de recherche, Gartner et IDC.

PÉTROLE

Hausse des cours du pétrole à New York

Le pétrole a fini en légère hausse vendredi à New York, soutenu par la situation en Egypte et la prudence des investisseurs face à la perspective d'un ralentissement des mesures de soutien à l'économie américaine.

Le baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en septembre a grignoté 13 cents à 107,46 dollars sur le New York Mercantile Exchange (Nymex). A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en octobre, dont c'est le premier jour d'utilisation comme contrat de référence, a enregistré une hausse plus importante de 83 cents pour s'établir à 110,40 dollars. La chute subite du prix de l'or noir a eu lieu en fin de matinée lorsque s'est relâchée la menace douragans dans l'Atlantique: les météorologues américains ont notamment rétrogradé Erin en «dépression tropicale». Or ces ouragans, lorsqu'ils atteignent les côtes américaines, ont la capacité de détruire ou de perturber certains installations pétrolières en mer.

Mais la situation toujours tendue en Egypte est restée l'élément central du maintien du prix du baril. Par ailleurs, «le marché reste dans l'attente» d'une annonce de la Fed sur sa politique monétaire à venir, estime un analyste d'Oil Outlooks and Opinion. L'institution pourrait décider dès le mois prochain de se désengager des marchés en réduisant au fur et à mesure ses injections de liquidités. Cette possibilité contribue à limiter la hausse du baril, selon lui.

Le pétrole quasi stable à New York, soutenu par la situation en Egypte

Le pétrole a ouvert quasi stable vendredi à New York, se maintenant au-dessus des 107 dollars le baril en raison des tensions en Egypte et des craintes de contagion des violences dans les pays voisins.

Le baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en septembre prenait 2 cents à 107,35 dollars sur le New York Mercantile Exchange (Nymex). «Les craintes restent centrées sur la situation en Egypte et les risques de contagion des violences au Moyen-Orient», a expliqué un analyste des marchés pétroliers.

Les cours du pétrole avaient augmenté la veille en raison de la recrudescence des tensions en Egypte, où les heurts entre les forces de l'ordre et les partisans du président déchu Mohamed Morsi se poursuivaient vendredi. La situation pourrait également s'envenimer en Libye, où le gouvernement a menacé jeudi soir de recourir à la force contre des agents de sécurité qui bloquent depuis plusieurs semaines des terminaux pétroliers, les accusant de vouloir commercialiser le brut à leur profit.

La production pétrolière libyenne, qui s'établit à environ 1,6 million de barils/jour dans des conditions normales, avait chuté fin juillet à 330 000 barils/jour et monte actuellement à 700 000 barils par jour. Mais sur le marché new-yorkais, «la peur d'une diminution (des injections de liquidités de la banque centrale américaine, Ndlr) devrait maintenir le prix vers le bas», a estimé Phil Flynn, de Prices Futures Group.

APS

Programme du dimanche 18 août 2013

TF1

06h30 Magazine jeunesse : TFou
10h15 Sports mécaniquesAutomoto
10h45 Magazine de société : Mon plus beau coup de poker
10h50 Football : Téléfoot
11h45 Météo
11h50 Météo des plages
11h55 Magazine sportif : L'affiche du jour
12h00 Jeu : Les douze coups de midi
12h55 Magazine scientifique : Des inventions et des hommes
12h57 Magazine de services : Trafic info
13h00 Journal
13h25 Magazine de la décoration : Du côté de chez vous
13h35 Météo
13h40 Série policière : Mentalist77
14h35 Série hospitalière : Dr House777
15h25 Série hospitalière : Dr House777
16h20 Série policière : Les experts : Miami77
17h05 Série policière : Les experts : Miami77
18h05 Magazine de société : Sept à huit
19h50 Magazine de la gastronomie : Petits plats en équilibre été
19h55 Météo
20h00 Journal
20h35 Magazine de la décoration : Du côté de chez vous
20h45 Météo
20h50 ComédiePalais Royal !77
22h50 Série policièreLes experts77
23h35 Série policièreLes experts77
00h30 Série policièreLes experts77
01h20 Série dramatiqueDexter777
02h10 Magazine du cinéma : L'actualité du cinéma
02h15 Magazin : Reportages
02h50 Téléfilm dramatique : Un enfer pour mes parents

2

08h00 Série jeunesse : Coeur Océan
08h30 Magazine religieux : Sagesses bouddhistes
08h45 Magazine religieux : Islam
09h15 Magazine religieux : Judaïca
09h30 Magazine religieux : Chrétiens orientaux : foi, espérance et traditions
10h00 Magazine religieux : Présence protestante
10h30 Magazine religieux : Le jour du Seigneur
12h05 Jeu : Tout le monde veut prendre sa place
13h00 Journal
13h20 Magazine d'actualité : 13h15, le dimanche...
13h50 Météo 2
13h55 Météo des plages
14h00 Magazine de société : Faites entrer l'accusé77
15h35 Environnement : Grandeur nature
16h30 Environnement : Grandeur nature
17h30 Multisports : Stade 2
18h45 Magazine de services : Point route
18h50 Jeu : Le 4^e duel
20h00 Journal
20h40 Magazine de l'environnement : Emission de solutions
20h41 Météo 2
20h45 Drame : L'autre Dumas77
22h30 Film d'action : John Rambo7
23h58 Météo outremer

3

07h59 Série d'animationLéon (t)erreur de la savane
08h02 Série d'animationLéon (t)erreur de la savane
08h07 Dessin animéLes nouvelles aventures de Peter Pan
08h32 Dessin animéLes nouvelles aventures de Peter Pan
08h57 Tom et Jerry Tales
09h05 Tom et Jerry Tales
09h12 Tom et Jerry Tales
09h20 Tom et Jerry Tales
09h28 Tom et Jerry Tales
09h39 Dessin animéLes Dalton
09h47 Dessin animéLes Dalton
09h55 Dessin animéLes Dalton
10h06 Téléfilm d'animationScooby-Doo et le monstre du Loch Ness

11h21 Emission jeunesseArt investigation
11h32 Dessin animéKikoriki
11h40 Série d'animationLéon (t)erreur de la savane
11h55 Météo
12h00 12/13 : Journal régional
12h10 Magazine politique12/13 dimanche
12h50 Magazine animalier30 millions d'amis
13h25 SportChampionnats du monde 2013
17h00 LoterieKeno
17h05 En course sur France 3
17h20 CinémaNous nous sommes tant aimés
17h50 JeuQuestions pour un super champion
18h45 Météo des plages
19h00 19/20 : Journal régional
19h30 19/20 : Journal national
19h58 Météo
20h00 Magazine sportifTout le sport
20h15 Série d'aventuresZorro
20h45 Téléfilm policierCommissaire Brunetti : enquêtes à Venise
22h15 Météo
22h20 Soir 3
22h40 Téléfilm policierCommissaire Brunetti : enquêtes à Venise7

CANAL+

07h40 Série d'animationL'île des défis extrêmes
08h05 Dessin animéOggy et les cafards
08h10 Dessin animéOggy et les cafards
08h20 Dessin animéOggy et les cafards
08h25 Téléfilm d'aventuresFlicka 3 : Best Friends
09h55 Série d'animationLes Simpson
10h20 Film de science-fictionTime out77
12h05 La météo
12h10 Magazine du multimédiaL'oeil de Links
12h35 DivertissementDans la bouche...
12h40 DivertissementDans la bouche...
12h45 Le JT
12h55 Magazine d'informationSpécial investigation
14h40 DivertissementZapping de la semaine
15h05 Téléfilm historiqueHatfields & McCoy7
16h30 Série d'actionLast Resort77
17h10 Série d'actionLast Resort77
17h50 Série d'actionLast Resort77
18h30 Magazine du jeu vidéoLe journal des jeux vidéo sport
18h55 Le JT
19h10 FootballCanal Football Club
19h40 FootballCanal Football Club
20h55 FootballAvant-match
21h00 SportParis-SG / Ajaccio
22h55 FootballCanal Football Club
23h15 FootballL'équipe du dimanche
00h10 Série policièreEngrenages777

M6

07h00 Divertissement-humourAbsolument stars
08h35 Magazine de télé-achatM6 boutique
09h30 DivertissementA mourir de rire
10h35 TéléréalitéCauchemar en cuisine
12h30 Magazine sportifSport 6
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h05 Magazine de sociétéMaison à vendre
14h50 Magazine de la décorationD&CO, une semaine pour tout changer
17h20 Magazine d'actualité66 minutes
18h40 Magazine d'actualité66 minutes : les histoires qui font l'actu
19h43 Météo
19h45 Le 19.45
20h05 Série humoristiqueScènes de ménages
20h30 Magazine sportifSport 6
20h50 Magazine de l'économieCapital7Inédit
23h05 Magazine d'informationEnquête exclusiveInédit
00h20 Magazine d'informationEnquête exclusive
01h25 Météo
01h30 ThrillerMister Frost77
03h15 ClipsM6 Music

La sélection

TF1

20h50

Palais Royal !

Résumé

Après la mort accidentelle du roi, son fils immature et arrogant, le prince Arnaud, monte sur le trône du petit royaume dont il est l'héritier. C'est ainsi que l'épouse de celui-ci, Armelle, se retrouve reine. Pour cette orthophoniste, sympathique et maladroite, c'est une nouvelle vie qui commence au sein de la haute société du pays. Peu à l'aise avec le protocole et les manières de ce milieu, elle multiplie les gaffes, sous les sarcasmes de sa belle-mère, la reine Eugénie, et les reproches de son royal époux. Pourtant, Armelle fait de son mieux pour ne pas décevoir son entourage. Tout va changer lorsqu'elle découvre qu'on lui cache des choses...



20h45

L'autre Dumas

Résumé

A la veille de la révolution de 1848, Alexandre Dumas s'est retiré dans le château de Monte-Cristo, qu'il fait construire. Il y travaille avec son «nègre littéraire», Auguste Maquet, avec lequel il collabore depuis quatre ans, et qui n'a jusqu'à présent jamais remis en cause la suprématie de l'écrivain. Pour retrouver l'inspiration qui le fuit, Dumas s'installe dans une auberge de Trouville. Maquet le suit. Tandis que Dumas trompe allègrement sa compagne et secrétaire Céleste Scriwanecq avec les vachères et servantes du cru, Maquet travaille. A la suite d'une malencontre, une jeune exaltée républicaine, Charlotte Desrives, le prend pour son illustre mentor. Maquet ne dément pas...



20h45

Commissaire Brunetti : enquêtes à Venise



Résumé

Dans une rue commerçante de Venise, non loin du pont du Rialto, un vendeur africain ambulant est abattu. Personne ne parvient à comprendre exactement ce qui s'est passé et le tueur a pu prendre la fuite s'en être inquiété. C'est au commissaire Brunetti que l'affaire est confiée. Mais le limier comprend rapidement qu'il va avoir du fil à retordre. Comment déterminer le mobile de ce meurtre ? Brunetti essaye d'en savoir plus sur le défunt ainsi que sur ses fréquentations. Après avoir fouillé les affaires de la victime, le policier découvre des diamants bruts dissimulés dans du sel. Qui était réellement cet immigrant ? Pourquoi cherche-t-on à décourager le commissaire dans son enquête ?...

CANAL+

20h55

Paris-SG / Ajaccio

Résumé

Le PSG de Laurent Blanc accueille au Parc des Princes l'AC Ajaccio du coach Fabrizio Ravanelli : si les Parisiens sont les favoris, les Corses n'ont rien à perdre dans ce genre de match de début de saison. Évidemment, le public attend les grands débuts d'Edinson Cavani associé à Zlatan Ibrahimovic, ce qui pourrait constituer le plus beau duo d'attaque en Europe, rien que ça ! Derrière sur la ligne de défense, le PSG espère que Thiago Silva et la nouvelle recrue Marquinhos formeront une charnière des plus solides pour stopper les velléités des Corses.



20h50

Capital

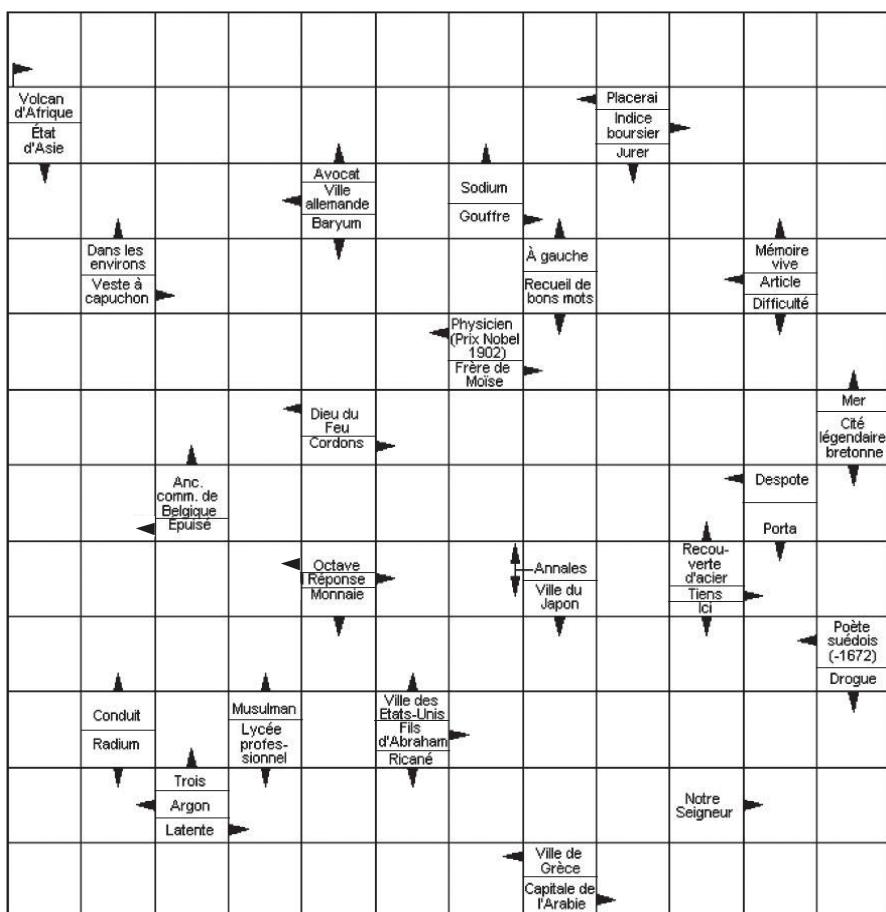
Résumé

Au sommaire :

Les plus beaux villages de France : la guerre des labels «Village fleuri» ou encore «Petite Cité de caractère», parmi les 36 000 communes que compte l'Hexagone, certaines se démarquent grâce à l'obtention d'un titre de prestige qui booste le tourisme en même temps que leur image. Mais décrocher un tel sésame est-il toujours une bonne opération pour la ville élue ? Comment sont décernés ces labels et que valent-ils vraiment ? Fans de vélo : sur la route des champions Jusque-là artisanal, le circuit dédié aux fans de cyclisme qui veulent marcher sur les traces des coureurs de la Grande Boucle se structure à grande vitesse. Tour-opérateurs, équipementiers, commerces, stations d'altitude ou événements festifs, les amateurs ont désormais leur propre Tour. Même l'ASO, l'organisateur du Tour de France, est de la partie. Enquête.



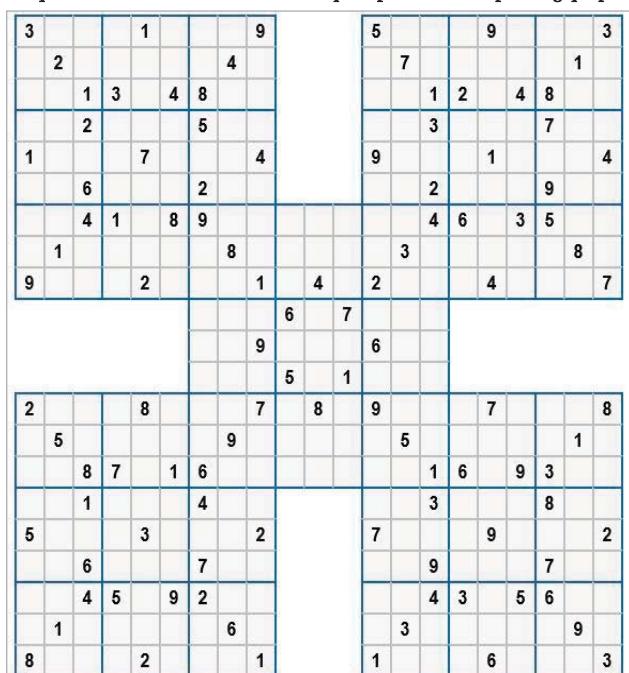
Mots fléchés n°352



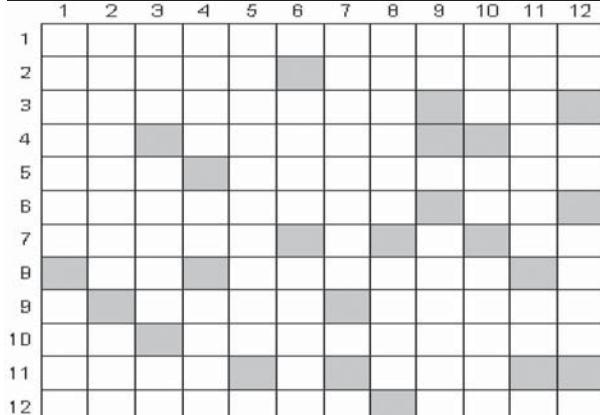
Samouraï-sudoku n°352

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°352



Horizontalement

1. Culture des jardins
2. Sentiment intense - Elue de nouveau
3. Mène une vie dissolue - Pronom personnel
4. En les - Causa la perte de - Note de musique
5. Téléphone sans fil - Terrains couvert d'herbe
6. Physicien allemand - Pronom indéfini
7. Chanteur français - Titane
8. Négation - Loi du silence
9. Prénom féminin - Ventilée
10. Coup de tambour - Os décharnés d'homme
11. Ainsi soit-il - Rivière de l'Asie
12. Bois à petits coups - Agitation, émotion

Verticalement

1. Respirer précipitamment - De la nature de la graisse
2. Oubli, lacune - Copain
3. Sur épuré d'un fruit cuit - Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles - Infinitif
4. Détruire - Police militaire nazie - Compositeur italien
5. Envahissement de la mer (plur.)
6. Automobile - Cérémonie catholique
7. Relatif à l'urine
8. Peintre français - Jeu de cartes
9. Règle de dessinateur - Ecrivain irlandais (1672-1729)
10. Île d'Allemagne - Elle fut changée en génoise - Ecrivain allemand
11. Se jetèrent avec violence sur quelqu'un - Indique la liaison
12. Double voyelle - En les - Compositeur aména

Proverbes

La cendre a hérité du bûcher.

Proverbe algérien

Plutôt rompre que plier.

Proverbe berbère

Le trop de quelque chose est un manque de quelque chose.

Proverbe arabe

De l'eau sur la mariée, de l'or dans le panier

Proverbe français

C'est arrivé un 18 août

856 : Le chef viking Hasting met la ville d'Orléans à sac.

1304 : Bataille de Mons-en-Pévèle.

1516 : Concordat de Bologne.

1572 : Le futur Henri IV épouse Marguerite de France.

1690 : Bataille de Staffarda (Guerre de la Ligue d'Augsbourg).

1789 : Début de la Révolution liégeoise.

1792 : Dissolution des congrégations religieuses en France.

1796 : Traité de San Ildefonso.

1870 : Bataille de Saint-Privat (Guerre franco-prussienne de 1870).

1920 : XIXe amendement de la Constitution accordant le droit de vote aux femmes aux États-Unis.

1944 : Libération du camp de Drancy.

1989 : Tadeusz Mazowiecki est nommé Premier ministre polonais.

Célébrations

- Australie : Fête de Long Tan, en mémoire de la bataille de Long Tân durant la guerre du Viêt Nam.

Mondiaux-2013 d'Athlétisme

(RELAIS 4X400 M MESSIEURS)

Le titre aux Etats-Unis

Les Etats-Unis ont décroché le titre mondial du relais masculin 4x400 m des Championnats du monde d'athlétisme en 2' 58" 71/100, nouvelle performance mondiale de l'année, vendredi à Moscou.

Les Américains ont devancé la Jamaïque (2:59.88), qui a franchi la ligne au finish devant la Russie (2:59.90).

Il s'agit du 2^e titre mondial glané par l'Américain Merritt à Moscou, puisqu'il avait été sacré en individuel sur 400 m mardi dernier.



Il conquiert même ainsi la 7^e médaille d'or mondiale de sa carrière, se classant en 3^e position des athlètes masculins les plus titrés de l'histoire, juste derrière ses compatriotes Carl Lewis et Michael Johnson, tous deux avec 8 médailles d'or.

Merritt était le dernier relayeur d'une équipe américaine composée également dans l'ordre de David Verburg, Tony McQuay (médaillé d'argent en individuel derrière Merritt) et Arman Hall.

(LONGUEUR)

Le Russe Aleksandr Menkov champion du monde

Le Russe Aleksandr Menkov a réalisé un remarquable concours de la longueur pour être sacré champion du monde de la discipline avec un bond à 8,56 m, nouvelle performance mondiale de l'année, vendredi à Moscou. Le Russe a devancé le Néerlandais Ignisius Geisah, 2^e avec 8,29 m et le Mexicain Luis Rivera, médaille de bronze avec 8,27 m. C'est la 5^e médaille pour la Russie dans ce rendez-vous mondial, même nombre de sacres pour les Etats-Unis, en tête du classement de médailles à la faveur de ses 9 médailles d'argent et deux en bronze.



(MARTEAU DAMES)

2^e titre consécutif pour Tatyana Lysenko

La Russe Tatyana Lysenko a décroché, pour la 2^e fois consécutive, le titre du marteau aux Mondiaux-2013 d'athlétisme, en lançant l'engin à 78,80 au 4^e essai, vendredi soir à Moscou. La championne russe a devancé la Polonaise Anita Wlodarczyk (78,46 m) et la Chinoise Zhang Wenxiu (75,58 m). Lysenko, suspendue deux ans (2007-2009) pour avoir manqué un test antidopage, avait été sacrée championne olympique aux JO-2012 de Londres.



(5 000 M MESSIEURS)

Le Britannique Farah conserve le titre

Le Britannique Mohamed Farah, déjà vainqueur du 10 000 m mardi, a conservé le titre du 5 000 m aux Mondiaux-2013 d'athlétisme, en précédant (13:26,98) le jeune Ethiopien Haile Gebrhiwet (13:27,26) et le Kényan Isiah Koech (13:27,26 également), vendredi à Moscou. Déjà double champion olympique chez lui en 2012, Farah, 30 ans, égale ainsi l'Ethiopien Kenenisa Bekele, auteur d'un «double-doublé» en 2008 (JO de Pékin) et 2009 (Mondiaux de Berlin). La 3^e médaille d'or pour l'Angleterre a été remportée par Christine Ohuruogu (400 m, dames).

(7^È JOURNÉE)

Tableau des médailles

	Or	Arg	Bro	Total
1. Etats-Unis	5	9	2	16
2. Russie	5	3	3	11
3. Kenya	3	3	3	9
4. Allemagne	3	2	1	6
5. Jamaïque	3	1	1	5
6. Grande-Bretagne	3	0	0	3
7. Ethiopie	2	2	2	6
8. Ukraine	2	0	1	3
9. Pologne	1	2	0	3
10. République tchèque	1	0	1	2
11. Eire	1	0	0	1
- Trinité-et-Tobago	1	0	0	1
- Colombie	1	0	0	1
- Croatie	1	0	0	1
- Nouvelle-Zélande	1	0	0	1
- Suède	1	0	0	1
18. Côte d'Ivoire	0	2	0	2
21. Nigéria	0	1	1	2
23. Botswana	0	1	0	1
29. Djibouti	0	0	1	1

GRAND PRIX DE VOLLEY-BALL (3^E ÉTAPE-DAMES)

Victoire de la République dominicaine face à l'Italie



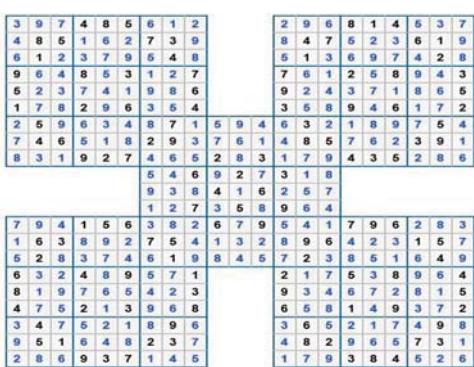
La sélection italienne de volley-ball (seniors dames) a été battue par son homologue de la République Dominicaine au tie-break (3-2), en match comptant pour la 8^e journée du groupe «O», de la 3^e et dernière étape du Grand Prix (World-League), disputé samedi matin à Kaohsiung City (Chine Taipei).

Après avoir remporté les deux premiers sets (25-21) et (25-19), est contre toute attente, la sélection italienne a lâché prise dans le 3^e et 4^e sets (32-30) et (26-24).

La République dominicaine a réussi à renverser la vapeur au tie-break, en arrivant à l'emporter sur le score de (15-11). De son côté, la sélection algérienne de volley-ball s'était inclinée face à la Turquie (3-0), en match comptant pour la 8^e journée du groupe «O», joué samedi matin à Kaohsiung City (Chine Taipei). Le Six algérien a concédé sa deuxième défaite lors de cette 3^e étape du Grand Prix de volleyball sur le score de 3 sets à 0 (25-12), (25-12), (25-12), en attendant la troisième rencontre face à la République dominicaine, dimanche à 10h30. A l'issue de cette 8^e journée, l'Italie occupe la 5^e place sur un total de 20 pays engagés, avec 18 pts, alors que la Turquie a remonté à la 6^e place (18 pts) et la République dominicaine (11e, 14 pts).

L'Algérie ferme la marche avec 0 point en compagnie de Cuba et Porto Rico. Le Six algérien qui a déjà disputé les deux premières étapes respectivement à Ankara (2-4 aout) et Belgrade (9-11 aout), est toujours à la recherche de son premier succès après huit matches joués et perdus sur le même score de 3 sets à 0. Après deux étapes (8 matches au total), la Serbie occupe la 1^{re} place avec 22 points, devant la Chine avec 20 pts et les Etats-Unis (20 pts).

Solution Samurai-sudoku N°351



Solution Mots Croisés N°351

VESPERTILION ■ ARMURE ■ NEGRE
TR■NO■ CROUTE ■ IENISSEI■AH■
CUISTOT■ANES ■ IRM■RU■ALOSE
N■BEATITUDES ■ ALERTE■AMOS■
TAS■ENCLIN■E ■ EUT■ELAN■LP
URRAQUE■ENEE ■ REAGIR■GREVE

Solution Mots Fléchés N°351

LAMINECTOMIE ■ EGALITAIRE■G
PALACE■■GLIE ■ ICI■T■DOUANE
DEGAINERENT■ ■ ORNATES■IGUE
S■ELAM■CLEBS ■ IF■STEKEL■ES
ROUTIER■ERRA ■ EUS■ON■OUTI
NE■INSENSES ■ ETALS■HUENT■

AG ÉLECTIVE DE HANDBALL

Saïd Bouamra nouveau président de la FAHB

M. Said Bouamra a été élu samedi à la tête de la Fédération algérienne de handball (FAHB), lors de l'assemblée générale élective (AGE) qui s'est déroulée au siège du Comité olympique algérien (COA) à Alger.

Bouamra a été élu pour le mandat olympique (2013-2016) en obtenant 41 voix contre 40 pour son concurrent à la présidence M. Khelifi Toufik, alors que 3 bulletins ont été déclarés nuls.

Le quorum a été atteint avec la présence de 96 membres, sur un total de 109 que comprend l'AG, mais 84 membres ont participé au vote selon les nouveaux statuts de la FAHB.

Agé de 69 ans, le nouveau président de la FAHB occupe actuellement le poste de directeur du sport d'élite au sein du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS). Le responsable du MJS, qui a été président de l'Académie nationale olympique algérienne, est le membre le plus ancien de la fédération internationale de handball (IHF) où il y est présent depuis 1980. Président de la Fédération algérienne de handball à trois reprises (1977-1980), (1982-1985) et (1989-1997), M. Bouamra a présidé aussi la commission de pré-



ce qui a été fait le 27 juillet dernier.

Liste des présidents de la FAHB depuis l'indépendance

Liste des présidents de la Fédération algérienne de handball (FAHB) depuis l'indépendance, à l'issue de l'assemblée générale élective tenue samedi au siège du Comité Olympique algérien (COA), qui a vu l'INTRONISATION de M. Said Bouamra à la tête de l'instance fédérale:

1963-1965 : Amar Benbelkacem
1965-1966 : Mohamed Boubekeur
1967-1968 : Amar Benbelkacem
1968-1972 : Salah Brahim
1972-1975 : Ali Amoura
1976-1977 : Allaoua Daksi
1977-1980 : Said Bouamra
1980-1982 : Mouloud Bendjellit
1982-1985 : Said Bouamra
1985-1986 : Bachir Amrat
1986-1989 : Abderrahmane Boudzidi
1989-1997 : Said Bouamra
1997-1998 : Noureddine Allal
1998-2001 : Mohamed Tahmi
2001-2004 : Dahmane Rahmouni
2005-2008 : Allaoua Daksi
2009-2012 : Djaafar Ait-Mouloud
2013-2016 : Said Bouamra.

Les recours de Benterki et Si Hamida acceptés

La commission de recours de la Fédération algérienne de handball (FaHB) a accepté les recours introduits par Benterki Faycal et Si Hamida Belkacem candidats au bureau exécutif de l'instance fédérale, dont l'assemblée générale élective aura lieu samedi (10h00) au siège du Comité olympique algérien (COA) à Alger, a-t-on appris vendredi auprès de la FAHB.

Benterki et Si Hamida figurent donc sur «la liste définitive» des 22 postulants aux 10 postes (plus une dame) du bureau fédéral. La commission de recours avait donné aux candidats Benterki et Si Hamida un délai jusqu'à jeudi pour «justifier leur niveau scolaire». Deux candidats seront samedi en concurrence pour le poste de président de la Fédération algérienne de handball. Il s'agit de Said Bouamra et Toufik Khelifi Toufik. La candidature de l'ancien secrétaire général de la FAHB, Hamid Labane, à la présidence a été rejetée par la commission de recours qui a confirmé la décision prise par la commission de candidature.

D'autre part, Ferraguana Khadidja, seule candidate dames en lice est assurée d'être élue au nouveau bureau fédéral de la FAHB. La Fédération internationale de handball (IHF) avait remis en cause les élections du 14 mars dernier ayant porté Mohamed Aziz Derouaz à la tête de la FAHB après avoir constaté des «irrégularités», accordant un délai de 3 mois à la Fédération algérienne pour organiser une nouvelle assemblée générale élective avec, au préalable, une révision de ses statuts, ce qui a été fait le 27 juillet dernier.

LISTE DÉFINITIVE DES CANDIDATS:

Pour le poste du président de la FAHB : Bouamra Saïd, Khelifi Toufik

Pour le bureau fédéral : Hamlaoui Abderahmane, Si Hamida Belkacem, Benabderahmane Abdelhamid, Hadadj Abdelaziz, Stambouli Amrane, Bounader Brahim, Daoudi Ouahib, Ferraguana Khadidja, Rahmouni Dahmane, Khalfi Mohamed Amine, Benterki Faycal, Bakhou Mohamed, Alliou Tahar, Bensalah Belkacem, Abdouzzi Med Hassen, Berrahal Mohamed, Guenoua Mohamed, Ouahab Abdelmalek, Ahmed Chaouch Abderrahmane, Aimeur Abdelkrim, Aloui Mohamed, Boudegzadame Sli-mane.

Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE LAGHOUAT
DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT
NIF : 099603019001729

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

En application des dispositions de l'article 125 du décret présidentiel n° 10-236 du 07-10-2010, portant réglementation des marchés publics, modifié et complété par le décret présidentiel n° 98/11 du 1^{er} Mars 2011 et le décret présidentiel n° 12/23 du 18/01/2012 et le décret présidentiel n°13-03 du 13 janvier 2013, portant réglementation des marchés publics, la Direction de l'Environnement de la wilaya de Laghouat informe l'ensemble des entreprises soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national N°002/2013 relatif à la **réalisation d'un centre pour déchets inertes - Laghouat** - lancé le **24 avril 2013** dans les quotidiens **DK News** et **AI Ajwaa** qu'à l'issue de l'évaluation des offres technique et financière, conformément aux critères prévus dans le cahier des charges, l'entreprise retenue provisoirement à cet effet est **SARL ETHPE «TALEB MISSOUM»**
- Montant de l'offre en TTC (après vérification) : **44.179.274,88 DA**
- Délai de réalisation : **06 mois**
- Note technique : **64,33/100 points**
- NIF : **001117030299371**

Les recours éventuels peuvent être introduits auprès de la commission des marchés publics compétente de la wilaya dans un délai maximal de **dix (10) jours** à compter de la première date de publication du présent avis, et ce conformément à l'article 125 du décret présidentiel n°10-236 du 07-10-2010, portant réglementation des marchés publics, modifié et complété par le décret présidentiel n°98/11 du 1^{er} Mars 2011 et le décret présidentiel n°12/23 du 18/01/2012 portant réglementation des marchés publics.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL
DIRECTION DES SERVICES AGRICOLES DE WILAYA DE BÉJAÏA
N° D'IDENTIFICATION FISCALE : 411014000006080
SIÈGE : BLOC ADMINISTRATIF, RUE DE LA LIBERTÉ, BÉJAÏA 06 000
TÉL : (034) 21 18 96 - (034) 21 10 27
FAX : (034) 22 22 31

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE N° 02/DSA/2013

Opération : FOURNITURE DE 85 000 PLANTS D'OLIVIERS CERTIFIÉS.

Conformément aux dispositions de l'article n°49 alinéa 2 du décret présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010 modifié et complété, la Direction des Services Agricoles (DSA) de la wilaya de Béjaïa informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national restreint publié dans la presse national (**DK NEWS du 25/06/2013** et **EL SAWT AL AKHAR du 25/06/2013**) relatif à l'opération citée ci-dessus, qu'après ouverture des plis et évaluation des offres, et conformément aux critères du choix du partenaire cocontractant, le marché a été attribué provisoirement à la pépinière suivante :

Intitulé du projet	Soumissionnaire	Numéro d'identification fiscale	Note offre technique sur 100 points	Note offre financière	Montant (DA) en TTC	Délais de réalisation
Fourniture de 85.000 plants d'oliviers certifiés	E.T.P.H.F FODIL Salah Ouled Khedache Boumerdès	197235110003447	80	Offre pré qualifiée moins disante	20.009.000,00	2 mois

Conformément aux dispositions de l'article 114 du décret présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010 modifié et complété, tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la wilaya de Béjaïa dans les **dix (10) jours** à compter de la première publication du présent avis.

COUPE DE LA CAF (3^e journée/groupe A) Le TP Mazembe s'incline face au CA Bizerte

Le CA Bizerte s'est imposé face à l'équipe congolaise du TP Mazembe (1-0), (mi-temps: 0-0) vendredi au stade 15 octobre de Bizerte (Tunisie), dans un match comptant pour la 3^e journée de la phase de poules (Groupe B) de la coupe de la Confédération africaine de football.

Le but de la victoire a été inscrit par Yacine Salhi à trois minutes de la fin du match (87'). A la faveur de cette première victoire, le CA Bizerte prend la tête du classement du groupe B avec 5 points, suivi du TP Mazembe et du représentant algérien, l'ES Sétif (2 points pour chaque équipe), alors que les Marocains du FUS Rabat occupent la quatrième et dernière place avec un point au compteur.

L'ES Sétif s'est déplacé au Maroc pour affronter le FUS Rabat dimanche, avec l'objectif de gagner et rejoindre le CA Bizerte en tête du classement.

Classement	Points	Joués
1. CA Bizertin	5	3
2. TP Mazembe	4	3
3. ES Sétif	2	2
4. FUS Rabat	1	2

Les installations sportives homologuées pour la saison 2013-2014 :

La LFP a dévoilé samedi les stades homologués pour abriter les différents matchs du championnat professionnel de Ligue 1, dont le coup d'envoi est prévu pour le samedi 24 août.

L'instance dirigeante de la compétition a précisé sur son site officiel, que l'homologation a été faite suite aux différentes visites d'inspection de la commission nationale d'homologation de la LFP.

Alger : stade du 5-Juillet, stade du 20-Août 1955, stade de Omar-Hamadi, stade du 1^{er}-Novembre d'El Harrach

Tizi-Ouzou : stade du 1^{er}-Novembre

Blida : stade des frères Brakni, Opow Mus-tapha Tehaker

Chlef : stade Mohamed-Boumezrag

Oran : stade Chahid Ahmed-Zabana

Sidi Bel Abbès : stade du 24 février

Aïn Témouchent : stade Omar-Oussief

Tlemcen : stade Akid Lotfi

Béchar : stade du 20-Août 1955

Saida : stade du 13-Avril-1958

Tiaret : stade Kaid-Ahmed

Béjaïa : stade de l'Unité maghrébine

Bordj Bou Arréridj : stade du 20-Août-1955

El Eulma : stade Messaoud-Zougar

Sétif : stade du 8-Mai-1945

Constantine : stade du Chahid Hamlaoui

Annaba : stade du 19-Mai-1956

Skikda : stade du 20-Août-1955

Biskra : stade du 18-Février

Mostaganem : stade Ferradji

Batna : stade du 1^{er}-Novembre

Aïn M'illa : stade de Khelifi Touhami.

MONDIAL-2014 (ÉLIMINATOIRES)

Le Sénégal sera «prêt» face à l'Ouganda en septembre

Le milieu de terrain des Lions du Sénégal Idrissa Gana Gueye a assuré que sa sélection sera au rendez-vous face à l'Ouganda, le 7 septembre prochain à Marrakech au Maroc, pour le compte de la 5^e et dernière journée, 2^e tour, des éliminatoires de la coupe du Monde de football (Brésil 2014).

«On est déjà prêt face à l'Ouganda le 7 septembre prochain. On sait combien ce match est important et on travaille déjà à ne rien y céder», a indiqué Idrissa Gueye à *Africa To Sports*.

Le match du Sénégal face à la Zam-



bie (1-1) a constitué une revue des troupes pour le Sénégal.

Pour le milieu de terrain des Lions du Sénégal et des Dogues de Lille Idrissa Gana, la rencontre amicale face

aux Zambiens disputée mercredi au stade Saint-Leu-la Forêt à Paris, a permis de «travailler les automatismes et opérer des réglages internes importants».

MONDIAL-2014 (PRÉPARATION)

Le Brésil en amical contre le Ghana ou la Zambie à Pékin

Le Brésil jouera un match amical le 15 octobre à Pékin contre le Ghana ou la Zambie, a annoncé la Fédération brésilienne de football (CBF) vendredi. Ce match est prévu au «Nid d'oiseau» de Pékin, inauguré pour les JO de 2008. Après sa victoire en Coupe des Confédérations contre l'Espagne en finale (3-0) le 30 juin, le Brésil a été battu par la Suisse (1-0) pour son match amical de rentrée mercredi à Bâle. Le 11 oc-

tobre, la sélection brésilienne sera opposée à une sélection asiatique, probablement la Corée du Sud, mais l'adversaire doit encore être confirmé par la CBF. Le 7 septembre, le Brésil jouera contre l'Australie à Brasilia, et face au Portugal le 10 du même mois à Boston (Etats-Unis), également en amical de préparation au Mondial-2014 pour lequel le Brésil est qualifié d'office en tant que pays organisateur.

LIGUE 1

Le CR Belouizdad demande à recevoir en nocturne

Le CR Belouizdad (Ligue 1 algérienne de football) a formulé une demande à la Ligue de football professionnel (LFP) pour pouvoir jouer ses matchs à domicile en nocturne, lors de la saison 2013-2014, dont le coup d'envoi est prévu le 24 août, a appris l'APS samedi auprès de la direction du club algérien. La direction du Chabab espère bénéficier de son «droit» d'ac-

cueillir ses adversaires en nocturne, d'autant que les projecteurs du stade du 20 août 1955 d'Alger le permettent, précise la même source. La LFP devra trancher sur la question avant le coup d'envoi du championnat, dont les premières journées devront débuter à partir de 16h00. Lors de la première journée, le CRB accueillera le nouveau promu en Ligue 1, le RC Arba.



TRANSFERTS

Bologne fixe l'indemnité de transfert de Saphir Taïder à 7 millions d'euros

Le FC Bologne (Serie A italienne de football) a augmenté l'indemnité de transfert pour le milieu international algérien, Saphir Taïder, convoité par l'Inter Milan, à 7 millions d'euros, rapporte samedi le site spécialisé Tuttomercato-web. Le club «rossoblu», dont l'entraîneur, Stefano Pioli, a demandé à la direction de garder le joueur algérien dans son effectif, avait auparavant fixé la somme de cession à 5 millions d'euros.



Outre les 7 millions d'euros, Bologne réclame également la seconde moitié des droits de l'international slovène René Krhin, actuellement en co-propriété entre les deux formations.

Considéré comme une priorité pour l'Inter, le transfert de Taïder est loin d'être finalisé. Le club lombard est loin de lâcher prise, et compte inclure dans la transaction le défenseur sénégalais, Ibrahima Mbaye et le milieu de terrain uru-

guayan, Diego Laxalt, pour amortir le coup du transfert de Taïder de la part du club de Massimo Moratti.

Taïder, à Bologne depuis 2011 après avoir joué à Grenoble Foot 38 (France), est lié par un contrat de quatre ans. Le joueur de 21 ans a été retenu dans le groupe de Bologne qui affrontera le samedi (17h45 heure algérienne) l'équipe de Brescia (Serie B), pour le compte du 3^e tour de la Coupe d'Italie.

LIVERPOOL

L'Uruguayen Suarez reprend les entraînements avec son club

L'attaquant uruguayen de Liverpool Luis Suarez a repris les entraînements avec l'équipe première vendredi après une semaine de mise à l'écart, rapporte la presse britannique.

Le manager de Liverpool Reds Brendan Rodgers avait déclaré que Suarez ne reviendrait parmi le groupe qu'après s'être excusé pour avoir déclaré que son entraîneur était revenu sur sa promesse de l'autoriser à rejoindre

un club qualifié pour la Ligue des champions.

La semaine dernière Suarez avait été mis à l'écart du groupe et avait dû s'entraîner seul. Arsenal a fait deux offres sans suite pour recruter Suarez, dont l'une de 40 millions de livres (environ 47 millions d'euros). Le principal actionnaire de Liverpool, l'Américain John W. Henry, a déclaré que Suarez ne serait pas autorisé à quitter le club tandis que le capitaine Steven Gerrard lui a demandé de

rester. Suarez manquera les six premiers matches de la prochaine saison qui débute ce week-end pour avoir écopé de dix matches de suspension après avoir mordu le joueur de Chelsea Branislav Ivanovic en avril. Liverpool débute sa saison samedi à domicile contre Stoke City. Suarez a rejoint Liverpool en 2011 en provenance de l'Ajax Amsterdam.

APS



Mourinho tacle les deux Manchester !

«Pensez-vous que United a gagné le championnat l'année dernière parce que c'était une équipe incroyable ? Je ne le pense pas. Les autres candidats n'ont pas fait une bonne saison. L'année précédente, quand City a gagné, était-ce une équipe extraordinaire ? Je ne le pense pas. Les autres équipes ont fait tellement d'erreurs. Il y a plusieurs années, Arsenal était champion sans la moindre défaite, Chelsea finissait avec un total de points record. Ces champions étaient magnifiques. Ces deux dernières saisons, ce n'est pas le cas.»

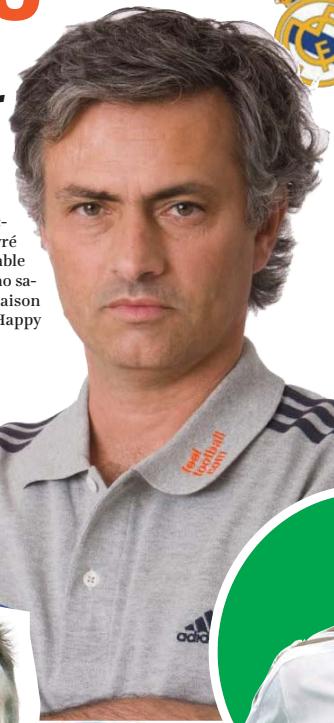
Mourinho

«Je pense que je suis meilleur que jamais»

Avant de retrouver la Premier League dimanche à l'occasion de la réception d'Hull City, José Mourinho a livré son état d'esprit en conférence de presse. Alors qu'il semble tirailleur entre les dossiers Eto'o et Rooney, José Mourinho savoure toujours son retour en Angleterre après une saison compliquée à Madrid. Le Special One, ou désormais Happy One, se sent comme chez lui et a hâte d'en découdre.

«J'aime ce pays de football»

«Je me vois comme quelqu'un qui doit être dans ce championnat. C'est mon préféré. Je peux le dire parce que j'ai eu des expériences dans trois autres pays. Je suis en bonne position pour dire que c'est ma compétition préférée et mon pays préféré pour travailler. J'aime ce pays de football et je veux essayer de donner de la joie à tout le monde. J'aime l'imprévisibilité de chaque match, chaque résultat, qui va gagner, qui va se qualifier pour les quatre premiers. J'adore ça, alors allons-y. Je pense que je suis meilleur que jamais.»



Le numéro 11 réservé pour Bale

En ce début de saison, le Real Madrid a distribué les maillots à ses joueurs. Du 1 au 25, tous les numéros ont été attribués. Tous sauf un : le numéro 11. Selon la presse espagnole, les Merengue le réserveraient à l'ailier de Tottenham, Gareth Bale (24 ans, 33 matchs et 21 buts en Premier League en 2012-13). Un numéro que le Gallois affectionne puisqu'il le porte actuellement avec les Spurs et qu'il possède la marque «11 de coeurs»...

Alors que les négociations semblent patiner entre les deux clubs depuis plusieurs jours, le Real n'aurait donc pas abandonné l'idée de le recruter cet été...



Ribéry

«J'ai gagné le triplé»

«Je pense que mes possibilités de gagner sont très grandes. Messi et Ronaldo ont marqué plus de buts que moi, mais j'ai gagné le triplé avec le Bayern Munich (Bundesliga, Ligue des Champions et Coupe d'Allemagne). Mon niveau a été top durant toute la saison.»



La Juventus pense à Di Maria

Alors que Gareth Bale pourrait débarquer au Real Madrid cet été, Angel Di Maria serait poussé vers la sortie. La Juventus pourrait en profiter.

L'arrivée de Gareth Bale ne ferait sans doute pas que des heureux au sein de l'effectif du Real Madrid. À commencer par Angel Di Maria, qui évolue au poste du Gallois, et qui subirait alors une rude concurrence sur son couloir gauche. Face aux millions investis pour le joueur de Tottenham, l'international argentin semble résigné à devenir remplaçant de luxe.

Constant envisage le long terme à San Siro

«J'ai signé pour cinq ans. C'est un contrat long qui signifie que je m'inscris dans le projet sportif du club. Sincèrement, dans ma tête, si je peux faire toute ma carrière à Milan», indique l'intéressé. Passé par Toulouse et Châteauroux, avant de poser ses valises derrière les Alpes, Kévin Constant (26 ans) a bénéficié d'un temps de jeu intéressant la saison passée avec 25 apparitions en Serie A.



Varane

«Je dois être patient»

Raphael Varane a donné de ses nouvelles sur les réseaux sociaux. Le défenseur du Real Madrid revient sur son état de santé, sans donner toutefois la date de son retour sur les terrains.

«Mon programme de récupération et de renforcement du genou suit son cours, sans complication particulière. Même si j'ai hâte de retrouver la compétition rapidement, je sais que je dois être patient pour revenir encore plus fort physiquement !»

BÉJAÏA HOMMAGE SPORTIF A Akhli Sellami, dit «SI OUAKHLI»

Les anciens «Crabes» honorent la mémoire du Dauphin...

Arslan B.

...en organisant un tournoi convivial au stade de l'Unité maghrébine de Béjaïa les 14 et 15 août 2013, rencontre qui aura vu la participation du MOB, de l'ASMO, du WAT et de l'USOAmizour. Cet hommage est l'initiative de l'association des anciens joueurs du MOB, à laquelle se sont jointes la DJS, l'APWet l'APC. Figure emblématique du football béjaoui, notamment dans les années 1950, 1960 et même 1970, le regretté Akhli Sellami a également entraîné. Joueur, capitaine d'équipe, « Si Ouakhl » forçait le respect et jouissait d'un capital sympathie sans pareil auprès de la population (des deux principaux camps : MOB et JSMB). « C'est un Monsieur qui avait le cœur sur la main ! », aime-t-on à rappeler. « Il aidait toute initiative sportive ou culturelle, il en était même de sa poche quand il s'agissait de déplacements et autres frais liés aux activités sportives », ajoute-t-on. Mustapha Bensadi, Mustapha Cheklat, Omar Rabhi, Mokhtar Oumenana, L'hachemi Djafri apportent leur témoignage sans émotion et profonde gratitude, Mustapha Bensadi (soliste, batteur et chanteur) que le défunt a beaucoup aidé à créer le fameux (à l'époque) groupe de variétés dénommé « Les Rythm'n blues messengers », un orchestre qui s'était affirmé dans les années 1960 avec, à son actif, spectacles et dîners dansants à la Grande Terrasse, à l'hôtel d'Or, et ailleurs... « Cet orchestre qu'a rejoint comme bassiste et chanteur Djamel Allam n'aurait jamais vu le jour sans l'apport financier à 100% de « Si Ouakhl » reconnaît M.B (Chef d'orchestre des Rythm's jusqu'en 1968). Sourire éternel, humble et très attentionné, Akhli Sellami à la voix empreinte de fraternité était et restera pour toute une génération en tout cas le symbole du «savoir écouter les autres avec respect des différences et compassion», de la sérénité olympienne. Repose en paix en ce vaste Eden d'Allah, très cher et regretté Si Ouakhl, ta noblesse d'âme est si exceptionnelle que nous ne t'oublierons jamais...

A. B.

Akhli Sellami était (et demeure en souvenir) le chevalier de la générosité, du «air-play» et de la candeur préchée et pratiquée au quotidien.

«C'est avec une très grande tristesse que j'ai appris le décès de notre valeureux compagnon de lutte Maître Jacques Mansour Vergès, ardent militant anticolonialiste, éminent avocat qui a marqué de son empreinte l'histoire du barreau et a apporté une inestimable contribution à la lutte de Libération de l'Algérie, notamment à travers le brillant et courageux combat qu'il a mené dans le cadre du collectif des avocats du FLN», a écrit le président de la République dans son message.

«Au-delà de sa finesse d'esprit et de son talent oratoire, Jacques Mansour Vergès nous laissera le souvenir d'un homme de passion, de conviction et d'engagement, qui a toujours eu à cœur d'aller généreusement jusqu'au bout des causes qu'il soutenait, ne craignant pas de braver les préjugés les plus ancrés et l'opinion courante, non certes par goût de la provocation, mais, fondamentalement, par souci de la justice et de la vérité», a souligné le chef de l'Etat.

Pour le président de la République, «Jacques Mansour Vergès était, pour reprendre ses mots, «un métis», et se rendait fièrement comme

tel. De là sans doute le respect des cultures et des nations qu'il a constamment observé dans sa vie que dans son travail d'avocat et d'écrivain.»

«De là aussi, la certitude profondément enracinée en lui que l'Humanité est riche de toutes ses différences, et qu'il importe d'oeuvrer à abréger les frontières spirituelles qui séparent artificiellement les peuples et les sociétés.

De là enfin la dénonciation qu'il n'a cessé d'exprimer à l'encontre de toutes les formes de racisme, de discrimination, d'oppression et d'injustice», a indiqué le président Bouteflika.

«En ces moments infiniment douloureux, c'est d'abord l'homme d'exception qui a choisi de faire sien le combat et le devenir de l'Algérie que nous pleurons.

En ce qui me concerne, s'ajoute le chagrin tout particulier que je ressens devant la perte d'un ami de longue date, cher à mon cœur, et dont je salue ici avec émotion la mémoire», a relevé le chef de l'Etat.

«À ses enfants, à tous les membres de sa famille, à ses proches et amis, je présente mes sincères condoléances et les assure de ma chaleureuse sympathie», a conclu le président Bouteflika.

**Le président
Bouteflika
présente ses condoléances
à la famille de Me Vergès**

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a présenté hier dans un message ses «sincères condoléances» à la famille et aux proches de l'avocat du Front de libération nationale (FLN) durant la guerre de l'Libération, Me Jacques Vergès, décédé jeudi dernier à Paris à l'âge de 88 ans.



COUPE DE LA CAF CE SOIR À PARTIR DE 20 HEURES, FUS RABAT-ES SÉTIF VICTOIRE IMPÉRATIVE POUR LES SÉTIENS

S. Ben

L'ES Sétif, unique représentant algérien devra impérativement battre le Feth de Rabat ce soir en match prévu au stade Moulay Abdallah à partir de 20 heures pour le compte de la 3^e journée (Gr B) de la Coupe de la Confédération (CAF) pour rejoindre le CA Bizerte à la première place et ainsi s'orienter vers la qualification aux demi-finales.

Cette rencontre sera dirigée par un trio arbitral rwandais composé de Munyemana Hudu, assisté de ses compatriotes Samba Onore et Niyitegeka J Bosco. Le quatrième arbitre est Kabago Issa. Pour montrer l'importance d'une victoire dans ce match, il est utile de noter le CA Bizerte s'est imposé face à l'équipe congolaise du TP Mazembe (1-0), vendredi dernier au stade 15 octobre de Bizerte (Tunisie).

Et grâce donc à cette première victoire, le CA Bizerte prend la tête du classement du groupe B avec 5 points, suivi du TP Mazembe et du représentant algérien, l'ES Sétif (2 points pour chaque équipe), alors que les Marocains du FUS Rabat occupent la quatrième et dernière place avec un point au compteur. «L'Aigle noir» est toujours à la recherche de sa première victoire dans cette épreuve, puisqu'il compte deux matchs nuls celui récemment contre le CAB et également celui à domicile face au TP Mazembe du RD Congo (1-1), enregistré lors de la première journée de la phase de poules le

19 juillet précédent. Ce qui voudrait dire que pour l'ES Sétif, une victoire est autant importante que son adversaire du jour, le FUS de Rabat se trouve dans une situation pire puisqu'il jouera, aujourd'hui, sa dernière chance dans le groupe.

Pour bien préparer ce match, l'équipe sétifienne se trouve depuis mercredi à Rabat où elle est coachée par l'entraîneur adjoint Kheireddine Madou. Le coach principal de l'équipe, le Français Hubert Velud était en France depuis 10 jours suite à un désaccord avec la direction du club quant à son dû réclamant les 18.000 euros restant de ses mensualités. Et ce n'est que jeudi dernier qu'il avait rejoint l'équipe pour en assurer la première séance de travail. Mais, Madou avait déjà préparé l'équipe depuis le départ de Velud en France au lendemain du match nul arraché par l'équipe à Bizerte face au CAB le 4 Août dernier.

Et justement pour le match d'aujourd'hui, le staff technique de l'«Entente» bénéficiera du retour de son capitaine d'équipe, Mourad Delhoum et son latéral droit, Khoutou Ziti, tous deux suspendus face au CAB pour cumul de cartons, tandis que la nouvelle recrue, l'attaquant ivoirien Franck Madou, est attendue à cette occasion pour faire sa première apparition sous le maillot de l'ESS après avoir bénéficié de sa licence africaine il y a quelques jours. Mieux encore, le coach adjoint de Velud, Madou, a même son «onze» rentrant dans la tête. Et l'équipe ne doit pas être loin de la suivante : Khedaïria-Ziti,

Legrââ, Mellouli, Benabderrahme-Delhoum (cap), Karaoui, Djahnit, Lamri-Touahri et Gourmi.

Pour le coach adverse, Jamal Sellami, il pourra compter sur l'ensemble de son effectif dont les deux attaquants Batna et Bahri, ainsi que le milieu de terrain Chihani, trois éléments clés capables d'apporter un plus à l'équipe et qui étaient absents lors du dernier match pour diverses raisons. D'un autre côté, la nouvelle recrue, à savoir le Ghanéen Aïssa Moussa dont on dit le plus grand bien, sera un précieux apport pour le dispositif technico-tactique de Sellami. Quant à Marouane Saâdane, il sera absent pour blessure.

D'autre part, Sellami est vraiment inquiet au sujet des joueurs internationaux Zouheir Faddal et Abdesslam Benjelloun qui ont été retenus par Rachid Taoussi pour le match face au Burkina Faso qui s'est soldé par la défaite des Lions de l'Atlas (1-2). En tous les cas, aussi bien pour le FUS que pour l'ESS, la victoire est impérative et bien malin celui qui oserait émettre le moindre pronostic dans ce derby maghrébin. Reste donc le vrai langage : celui du terrain...

Le point du groupe B avant ce match FUS-ESS :

Classement :

	Points	Joués
1. CA Bizerte	5	3
2. TP Mazembe	4	3
3. ES Sétif	2	2
4. FUS Rabat	1	2